

Première partie

L'évolution démographique récente en France métropolitaine*

Accroissement et structure par âge de la population

Au 1^{er} janvier 2002, la population de la France métropolitaine est estimée à 59 344 000 habitants (Doisneau, 2002), soit une augmentation de 307 000 personnes en un an et un taux d'accroissement de 5,2 ‰ (tableau 1)⁽¹⁾. Ce taux est le plus élevé depuis 1992 et résulte de la conjonction de plusieurs facteurs : un nombre de naissances égal à celui observé en 2000 (775 000) et des décès un peu moins nombreux (528 000) dégagent un solde naturel de 247 000 personnes – il faut remonter à 1988 pour trouver un nombre équivalent ; s'y ajoute un solde migratoire positif évalué à 60 000 personnes, en légère hausse par rapport à l'an dernier (50 000), mais toutefois plus faible qu'au tout début des années 1990 (80 000 à 90 000 par an). Cela explique que l'accroissement total de la population ne soit pas aussi élevé qu'à cette période, malgré un solde naturel supérieur. Rappelons cependant qu'il s'agit d'estimations susceptibles d'être révisées, et surtout qu'il n'existe pas d'enregistrement complet des mouvements migratoires : seules les entrées de certains étrangers sont connues, et leurs sorties ne sont pas enregistrées, ni les mouvements de Français entre la métropole et l'étranger ou les Dom-Tom.

L'accroissement naturel demeure l'un des plus élevés de l'Union européenne, et nous sommes sans doute le pays où celui-ci assure la plus grande part de la croissance totale⁽²⁾ (les quatre cinquièmes). À l'inverse, en Allemagne depuis 1972, en Italie depuis 1993, en Grèce depuis 1997, et en Suède depuis 1998, la croissance n'est assurée que par les migrations, les décès étant plus nombreux que les naissances.

* Texte rédigé par France PRIoux, et paru également dans *Population*, 57(4-5), p. 691-732.

(1) Rappelons que les tableaux 1 à 14 figurent en annexe ; ils ont une numérotation identique d'une année sur l'autre qui ne respecte pas nécessairement l'ordre dans lequel ils sont cités.

(2) Toutefois, d'après les données du Conseil de l'Europe (2001), en 2000, avec un solde migratoire négatif, l'Irlande n'assurait sa croissance que grâce au solde naturel.

Grâce à l'augmentation des naissances en 2000, et à leur stabilité en 2001, la base de la pyramide s'élargit un peu (figure 1). La reprise de la natalité est cependant insuffisante pour empêcher la baisse de la proportion de jeunes âgés de moins de 20 ans dans la population totale (tableau 3), car les générations qui quittent ce groupe d'âges (les générations 1981 et 1982 en 2001 et 2002 respectivement) sont plus nombreuses que les nouveau-nés (figure 1). La proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus ne progresse plus depuis trois ans : arrivent en effet à ces âges des générations peu nombreuses nées pendant la dernière guerre mondiale, et en particulier la génération 1942. Mais à l'intérieur de ce groupe d'âges, les 75 ans ou plus prennent de plus en plus d'importance, au fur et à mesure que des générations plus nombreuses atteignent ces âges et que les « classes creuses » nées durant la première guerre mondiale disparaissent.

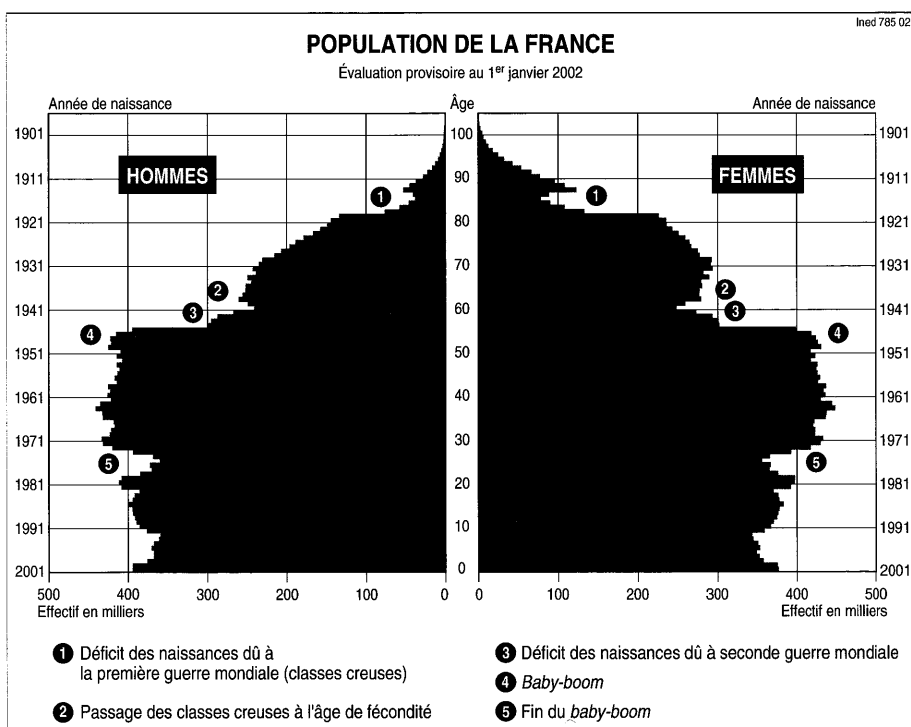


Figure 1. – Pyramide des âges de la France au 1^{er} janvier 2002

NB : les effectifs des classes d'âges sont disponibles sur le serveur de l'Ined (<http://www.ined.fr>).

Source : Insee.

L'immigration

L'immigration de 1994 à 1999

L'Ined n'a pu disposer cette année des fichiers du ministère de l'Intérieur sur les cartes de séjour délivrées en 2000. Nous reprenons donc en partie l'analyse effectuée l'an dernier sur les statistiques des années 1994 à 1999.

L'Ined évalue les entrées d'étrangers en s'appuyant sur la comptabilité des premières autorisations de séjour d'au moins un an, suivant en cela les recommandations de l'Onu pour l'harmonisation des statistiques (Thierry, 2001a). Après une baisse entre 1994 et 1995, années au cours desquelles 120 000 et 106 000 étrangers avaient respectivement été admis à séjourner, puis une stabilisation en 1996 (106 000), le nombre de « titres⁽³⁾ » délivrés a augmenté en 1997 (127 000) et surtout en 1998 (156 000), avant de baisser légèrement en 1999 (145 000) (tableau 2). L'opération de régularisation exceptionnelle effectuée en 1997 et en 1998 explique en grande partie la hausse de ces deux années; mais en 1999, 39 000 premiers titres de plus qu'en 1996 ont été délivrés, alors que l'opération de régularisation exceptionnelle était quasiment terminée.

Une autre façon d'apprécier l'augmentation des flux d'entrées depuis 1996 est de se reporter aux chiffres figurant dans la partie inférieure du tableau 2. Parmi les premiers titres délivrés chaque année, on peut en effet distinguer ceux qui ont été remis à des étrangers arrivés durant l'année en cours : ce nombre a augmenté d'un tiers, passant de 77 000 en 1996 à 101 000 en 1999; tous n'obtenant pas de titre d'un an dès la première année de leur séjour, nul doute que les entrées ont fortement augmenté ces dernières années, et qu'elles sont aujourd'hui supérieures à 100 000 personnes par an.

Les titres délivrés à des étrangers bénéficiant de la liberté de circulation fluctuent autour de 43 000 depuis plusieurs années, avec un léger fléchissement en 1997. Ce sont donc les flux d'étrangers non ressortissants de pays de l'Espace économique européen⁽⁴⁾ qui se sont accrus : avec les régularisations exceptionnelles, les titres qui leur ont été délivrés ont beaucoup augmenté en 1997 et 1998, (de 86 100 à 112 800 titres), et si les chiffres ont baissé en 1999 (102 300), ils sont nettement plus élevés qu'en 1996 (62 700). D'une manière générale, on assiste à une diversification de l'origine des immigrants, et à une augmentation de la part des personnes en provenance d'Afrique, d'Asie et des pays européens ne bénéficiant pas de la libre circulation (Thierry, 2001a).

⁽³⁾ Dans la suite du texte, nous employons ce mot pour désigner l'ensemble des étrangers admis au séjour, bien que les mineurs ne soient pas tenus de disposer d'un titre de séjour.

⁽⁴⁾ L'Espace économique européen (EEE) comprend les États membres de l'Union européenne, l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein.

L'examen du motif de délivrance des titres de séjour montre, par ailleurs, que c'est l'immigration à caractère familial qui enregistre la plus forte hausse, avec un doublement depuis 1996 pour les étrangers ressortissants des pays tiers (de 17 700 à 35 400) : la présence d'une famille en France et les mariages mixtes facilitent l'admission au séjour d'étrangers, parmi lesquels un certain nombre se présentent ensuite sur le marché du travail. Ainsi s'explique sans doute la progression somme toute modérée du nombre d'étrangers des pays tiers entrés comme « travailleurs » : 6 000 en 1996, 9 200 en 1999, après un bond en 1997 et 1998, l'essentiel des régularisations ayant été accordées pour ce motif⁽⁵⁾. Les effectifs d'étudiants des pays tiers ont eux aussi augmenté depuis 1997 (de 17 600 à 25 200 en 1999), et si l'immigration à caractère familial s'alimente principalement dans les pays du Maghreb et en Turquie, les étudiants sont plus souvent originaires de pays développés (Japon, États-Unis).

De l'immigration au solde migratoire

La majorité des premiers titres⁽⁶⁾ sont délivrés pour une durée d'un an : sur 130 000 titres d'au moins un an remis à des personnes majeures en 1999, c'est le cas de 81 000 d'entre eux, soit 62 % (43 % pour les ressortissants de pays de l'Espace économique européen et 71 % pour les étrangers des pays tiers). S'il est impossible de savoir exactement combien d'étrangers quittent la France à l'expiration de leur titre de séjour, l'analyse des taux de renouvellement des titres délivrés pour une durée d'un an démontre que les retours sont loin d'être négligeables, seuls 6 titres sur 10 étant renouvelés en moyenne : un peu plus d'un tiers pour les ressortissants des pays de l'Espace économique européen, et 7 sur 10 pour ceux des pays tiers (Thierry, 2001b). Ces résultats ne permettent cependant pas d'évaluer le solde migratoire, d'autant qu'il faudrait pouvoir chiffrer les retours au pays après des séjours plus longs, et les mouvements de Français entre la France et l'étranger, ainsi qu'entre la métropole et les Dom. Ils démontrent cependant qu'une fraction non négligeable des étrangers admis à séjourner en France ne s'y installe pas durablement.

⁽⁵⁾ En principe, l'admission directe de « travailleurs » n'est autorisée par l'administration que dans les branches professionnelles où la situation de l'emploi (appréciée par le nombre de chômeurs) le permet.

⁽⁶⁾ Rappelons qu'il s'agit ici uniquement des titres d'un an ou plus.

La fécondité

Évolution récente

Du fait de l'évolution de la structure par âge de la population (figure 1) et de l'arrivée de générations de moins en moins nombreuses à l'âge de la maternité, l'effectif moyen des femmes d'âge fécond baisse progressivement depuis dix ans. La stabilisation du nombre des naissances en 2001 résulte donc d'une très légère hausse de la fécondité : l'indicateur conjoncturel, qui s'établissait à 1,88 enfant par femme en 2000, atteindrait 1,90 en 2001. La France pourrait ainsi occuper la première place en Europe occidentale en 2001 (si la fécondité irlandaise n'augmente pas), car en 2000, seul un centième de point la sépare encore de l'Irlande, pays traditionnellement le plus fécond (tableau 6). La Norvège est le seul autre pays dont le niveau de la fécondité est proche (1,85 enfant par femme). Les pays méditerranéens (Espagne, Italie, Grèce) restent les moins féconds (de 1,23 enfant par femme en Italie à 1,29 en Grèce), derrière l'Allemagne et l'Autriche (autour de 1,35). Le Royaume-Uni, où la fécondité est longtemps restée à un niveau comparable à celle de la France, semble « décrocher » ces dernières années (1,65 en 2000) ; c'est le seul pays, avec la Finlande, où l'indicateur a baissé en 2000. Le plus souvent en effet, la fécondité a augmenté au tournant du millénaire, et c'est en France que la hausse a été la plus forte.

Les données définitives de 2000 confirment la hausse de la fécondité aux jeunes âges, et cette hausse se consolide selon les données provisoires de 2001⁽⁷⁾ : après une baisse continue de près de vingt ans, la fécondité des femmes de moins de 25 ans se redresse légèrement depuis 1999 (figure 2) ; et comme, par ailleurs, la fécondité des femmes plus âgées poursuit ou accentue sa hausse, l'indicateur conjoncturel fait un bond de 9 points en 2000 (tableau 4).

La fécondité des jeunes femmes en Europe occidentale

La France n'est pas une exception en Europe occidentale : dans de nombreux pays, la baisse de la fécondité des jeunes marque un peu le pas depuis le milieu des années 1990 ; elle ne baisse plus en Irlande, en Finlande, en Allemagne, en Suisse, en Espagne et au Portugal, et elle se redresse même un peu ces toutes dernières années au Luxembourg (en 2000) et aux Pays-Bas (depuis 1997). Certes, on est loin de la reprise de la fécondité aux jeunes âges qu'a connue la Suède entre 1984 et 1990 (+ 20 % à 20-24 ans), et qui avait contribué au redressement spectaculaire de sa fé-

⁽⁷⁾ Nous remercions Lionel Doisneau, de la Division des enquêtes et études démographiques de l'Insee, de nous avoir communiqué les taux provisoires de fécondité et de nuptialité par âge des années 2000 et 2001.

condité, portant l'indicateur conjoncturel au premier rang des pays de l'Union européenne en 1990 (2,13 enfants par femme). Cette reprise a d'ailleurs été très éphémère, car la fécondité des jeunes de 20-24 ans est aujourd'hui moitié moindre qu'en 1990.

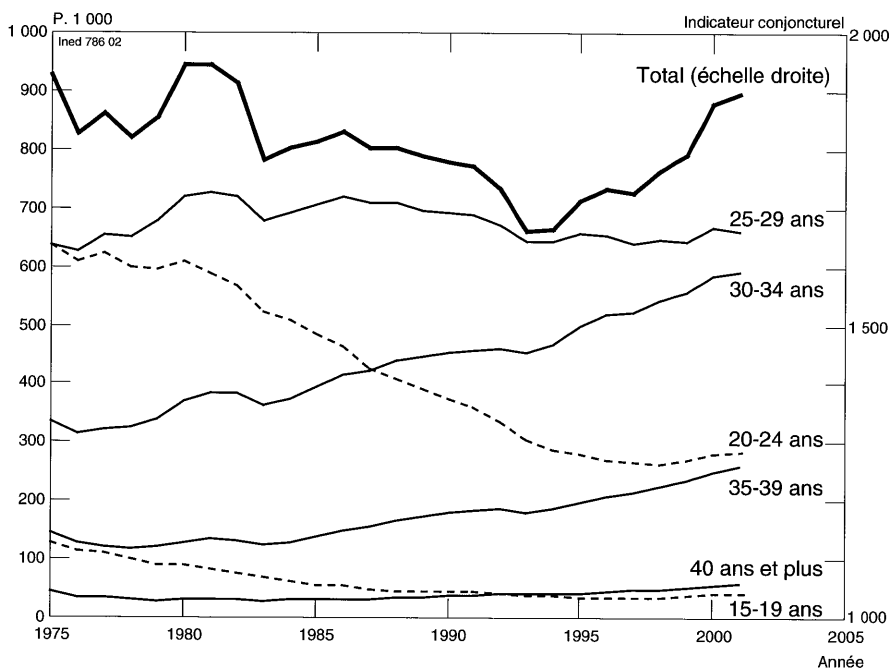


Figure 2. – Évolution de la fécondité par groupe d'âges depuis 1975 et de l'indicateur conjoncturel (échelle de droite) (somme des taux pour 1 000 femmes)

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

Pour l'heure, la stabilisation ou le léger redressement de la fécondité des jeunes dans quelques pays, et le net ralentissement de sa baisse ailleurs annoncent peut-être, sinon un changement de tendance, du moins la fin d'un mouvement de longue durée, qui touchait l'ensemble des pays développés : le recul des maternités vers des âges de plus en plus tardifs. Pourtant, les niveaux de fécondité des jeunes femmes y sont encore très différents (tableau A). Au Royaume-Uni par exemple, où la fécondité est encore précoce, la fécondité des très jeunes femmes ne baisse plus guère : les femmes de moins de 20 ans mettent au monde cinq fois plus d'enfants qu'en Italie, en Suisse ou en Suède (0,15 enfant par femme au lieu de 0,03) ; et entre 20 et 25 ans, c'est encore au Royaume-Uni qu'il naît le plus d'enfants (0,35 enfant par femme en 2000), presque trois fois plus qu'en Espagne (0,12 en 1999). La France se situe dans une fourchette plutôt

basse pour les moins de 20 ans (0,05), mais pour les 20-24 ans (0,32) elle est proche du Royaume-Uni. La similitude des évolutions ne signifie donc pas qu'il y a convergence des niveaux et des calendriers de la fécondité : en témoigne l'âge moyen à la maternité, qui va de 28,2 ans en Autriche⁽⁸⁾ à presque 31 ans en Espagne (30,7 ans en 1999).

TABLEAU A. – FÉCONDITÉ DES JEUNES FEMMES DE 15-19 ANS ET DE 20-24 ANS EN 1995 ET EN 2000 EN EUROPE OCCIDENTALE (SOMME DES TAUX POUR 100 FEMMES)

	15-19 ans*		20-24 ans*	
	1995	2000	1995	2000
Allemagne	6	6 ⁽¹⁾	28	29 ⁽¹⁾
Autriche	9	7	37	33
Belgique	5		30	
Danemark	4	4	31	26
Espagne	4	4 ⁽¹⁾	14	12 ⁽¹⁾
Finlande	5	5	33	30
France	5	5	32	32
Grèce	7	6 ⁽¹⁾	31	15 ⁽¹⁾
Irlande	8	10	25	25
Italie	3	3 ⁽¹⁾	19	17 ⁽¹⁾
Luxembourg	5	6	33	33
Pays-Bas	3	4	19	21
Portugal	10	11	32	30
Royaume-Uni	14	15	38	35
Suède	4	4	33	24
Norvège	7	6	38	33
Suisse	3	3	25	23

* Âge révolu.
⁽¹⁾ 1999.
Source : Conseil de l'Europe, 2001.

La fécondité des générations

Le relèvement de la fécondité annuelle ne remet pas vraiment en cause les projections de descendance finale des générations effectuées l'an dernier (tableau 5). Le léger redressement de la fécondité des jeunes touche en effet des générations (nées après 1975 environ) pour lesquelles un pronostic reste prématuré. Pour les générations nées dans les années 1960, qui avaient toutes passé le cap de la trentaine en 2000, la poursuite de la hausse n'entraîne qu'une réévaluation très faible (un enfant pour 100 femmes au maximum) de la projection tendancielle⁽⁹⁾. Quel bilan peut-on établir aujourd'hui pour la descendance de ces générations, qui

⁽⁸⁾ Au Royaume-Uni, qui compte pourtant le plus de naissances précoces, l'âge moyen à la maternité s'établit à 28,5 ans, car la fécondité tardive est plus forte qu'en Autriche, pays où le calendrier de la fécondité reste très concentré.

⁽⁹⁾ La réévaluation de la projection avec gel des taux, basée uniquement sur l'année 2000, est nécessairement plus forte.

ont été les plus marquées par la période de basse fécondité du début des années 1990 ? Notre point de départ sera la génération 1960, dont la reproduction est aujourd'hui certaine, avec une descendance finale de 212 enfants pour 100 femmes. Le tableau B compare les descendances atteintes, à partir de l'âge de 28 ans, par les femmes des générations 1960, 1963, 1966 et 1969.

TABLEAU B. – DESCENDANCES ATTEINTES DE 28 À 38 ANS PAR LES FEMMES
DES GÉNÉRATIONS 1960, 1963, 1966 ET 1969
(NOMBRES MOYENS D'ENFANTS POUR 100 FEMMES)

Âge révolu	Descendance atteinte				Différence avec la génération précédente		
	G1960	G1963	G1966	G1969	G1963	G1966	G1969
28 ans	126	114	100	91	- 12	- 14	- 9
29 ans	139	127	114	105	- 12	- 13	- 9
30 ans	151	139	127	119	- 12	- 12	- 8
31 ans	161	149	139	<i>132</i>	- 12	- 10	- 7
32 ans	170	159	150	<i>144</i>	- 11	- 9	- 6
33 ans	178	168	160		- 10	- 8	
34 ans	184	176	168		- 8	- 8	
35 ans	190	183	176		- 7	- 7	
36 ans	196	188			- 8		
37 ans	200	193			- 7		
38 ans	203	197			- 6		
Descendance finale ⁽¹⁾	212	207	203	<i>201</i>	- 5	- 4	- 2

Lecture : les chiffres en italique correspondent aux données provisoires de 2001.
⁽¹⁾ Estimation tendancielle (voir tableau 5).
Source : Insee.

On voit ainsi que le retard accumulé par les femmes de la génération 1963 jusqu'à l'âge de 28 ans ne commence à se combler un peu qu'à partir de 32 ans, et que cette compensation, qui s'amenuise au fil de l'âge, ne pourra finalement être totale : d'après la projection tendancielle⁽¹⁰⁾, la descendance finale de cette génération pourrait n'atteindre que 207 enfants pour 100 femmes, soit 5 de moins que pour la génération 1960.

À l'âge de 28 ans, les femmes de la génération 1966 accusent d'emblée un déficit encore plus important par rapport à la génération 1963 (- 14 enfants pour 100 femmes) que cette dernière par rapport à la génération 1960 (- 12 enfants). Mais le retard commence à être comblé plus tôt, si bien que dès l'âge de 31 ans, il y est moindre ; à 35 ans, il subsiste cependant un retard de 7 enfants pour 100 femmes, qui ne sera sans doute pas totalement rattrapé non plus, la descendance finale de la génération 1966 étant aujourd'hui évaluée à 203 enfants pour 100 femmes.

⁽¹⁰⁾ Bien que les taux provisoires de 2001 soient pris en compte, en attendant confirmation de ces taux, la projection s'appuie sur la tendance des années 1998-2000.

Enfin, le déficit des naissances de la génération 1969 par rapport à la génération 1966 apparaît beaucoup plus faible. N'atteignant que 6 enfants pour 100 femmes à l'âge de 32 ans, il garde encore toutes les chances d'être compensé. Néanmoins, la projection de la tendance actuelle conduit à un léger recul (de 2 enfants) par rapport à la génération 1966, avec une descendance finale de 201 enfants pour 100 femmes. Le relèvement de la fécondité aux âges élevés doit donc se poursuivre, et même s'accroître encore, pour que la descendance cesse de diminuer. Dès les générations nées à la fin des années 1960, la descendance finale pourrait ainsi se stabiliser un peu au-dessus de 2 enfants par femme.

Descendance finale et taille des familles

Grâce à l'enquête Étude de l'histoire familiale associée au recensement de 1999⁽¹⁾, on peut maintenant faire un bilan rétrospectif de la répartition de la descendance par rang au fil des générations, et estimer celle-ci pour les générations n'ayant pas totalement achevé leur vie féconde (tableau C) (Toulemon et Mazuy, 2001). Entre les générations 1940 et 1950, la descendance finale a diminué essentiellement en raison de la forte raréfaction des familles nombreuses (4 enfants ou plus); celle-ci s'opère principalement en faveur des familles de 2 enfants (d'une femme sur trois à deux sur cinq), car la part des autres dimensions change peu, même si l'on observe un très léger déclin de la proportion de mères de trois enfants, entre les générations 1940 et 1945, et une baisse transitoire de celle des femmes sans enfant, tandis que les mères d'enfant unique prennent un peu plus d'importance. Entre les générations 1950 et 1960, la stabilisation de la descendance finale autour de 2,1 enfants par femme coïncide avec la fin de deux tendances longues : les familles nombreuses cessent de se raréfier – une femme sur dix est mère de 4 enfants ou plus –,

TABLEAU C. – RÉPARTITION DES FEMMES NÉES DEPUIS 1940
SELON LE NOMBRE FINAL D'ENFANTS NÉS VIVANTS (POUR 100 FEMMES)

	Génération						
	1940	1945	1950	1955	1960	1965	1968
Pas d'enfant	10,1	8,6	9,8	10,9	10,8	11,7	12,9
1 enfant	17,6	20,4	20,1	18,5	17,8	18,0	18,0
2 enfants	32,9	37,6	40,2	38,8	39,8	40,4	40,1
3 enfants	21,7	20,2	20,2	21,5	22,0	21,0	20,6
4 enfants ou plus	17,7	13,2	9,7	10,3	9,6	8,9	8,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Descendance finale ⁽¹⁾	241	222	211	213	212	204	202

⁽¹⁾ Estimation tendancielle pour les générations récentes.
Sources : Toulemon et Mazuy, 2001, et Insee, statistiques de l'état civil.

⁽¹⁾ L'Étude sur l'histoire familiale (EHF), encore appelée enquête Famille, portant sur un échantillon de 145 000 hommes et 245 000 femmes.

et la concentration sur la dimension deux semble achevée – environ quatre femmes sur dix. Seuls des petits glissements marginaux se produisent, entre les dimensions un et trois notamment. Quant à la baisse ultérieure de la descendance, elle semble trouver son origine uniquement dans les dimensions extrêmes : la part des familles nombreuses serait à nouveau en baisse, tandis que l'infécondité, qui caractérisait environ 10 % des femmes depuis la génération 1935, pourrait s'élever à 13 % dans la génération 1968⁽¹²⁾.

Le niveau relativement faible de l'infécondité associé au maintien d'une proportion relativement forte de familles de trois enfants ou plus (trois femmes sur dix depuis la génération 1950) explique le maintien de la fécondité française aux premiers rangs de l'Union européenne.

Descendances et âges moyens à la maternité en Europe occidentale

Le tableau 7 réunit, pour les mêmes pays que le tableau 6, l'estimation des descendances finales et des âges moyens à la maternité des générations 1950, 1955, 1960 et 1963, en utilisant pour tous une méthode identique⁽¹³⁾ : pour les âges élevés non encore observés, les taux ont été gelés à leur dernière valeur connue. Les résultats sont quasi définitifs pour les femmes nées en 1950 et en 1955, qui ont aujourd'hui terminé leur vie féconde, et presque certains pour la génération 1960, âgée de 40 ans en 2000⁽¹⁴⁾. Mais pour les pays dont les données sont anciennes, et surtout pour la génération 1963, elles sont susceptibles d'être réévaluées, car la méthode employée conduit à sous-estimer la descendance finale lorsque la fécondité aux âges élevés est en hausse, cas assez général en Europe occidentale. Nous ne considérerons donc comme certaine une baisse de la descendance finale que lorsque l'écart entre les descendances estimées des générations 1960 et 1963 est au moins de 0,04 enfant par femme, et ne peut donc plus être totalement comblé à ces âges relativement élevés.

On voit ainsi que la chute des descendances finales, déjà forte entre les générations 1950 et 1960, se poursuit encore dans les générations suivantes à un rythme rapide en Allemagne, Espagne, Grèce, Irlande, Italie et Royaume-Uni ; elle est également certaine, ou quasi certaine en Autriche, Belgique, France, Pays-Bas, Portugal, Suède et Suisse. Seuls les pays nordiques (sauf la Suède) et le Luxembourg échappent à la tendance générale, avec une légère hausse, ou une stabilité des descendances après la généra-

⁽¹²⁾ Estimation obtenue en maintenant constants les quotients de premières naissances, ce qui suppose que le retard des premières naissances touche à sa fin (cf. Toulemon et Mazuy, 2001, figure 15).

⁽¹³⁾ Les estimations ont été effectuées par l'Observatoire démographique européen (ODE) et publiées par le Conseil de l'Europe (2001).

⁽¹⁴⁾ La dernière année d'observation est le plus souvent 2000, ou 1999, à l'exception de la Belgique (1995) et de l'Italie (1996).

tion 1955 ; au Danemark et au Luxembourg, la poursuite de la hausse de la descendance des femmes nées après 1960 est même déjà assurée.

Ainsi la France, dont la fécondité s'est longtemps maintenue presque au plus haut niveau en Europe, pourrait finalement être devancée par la Norvège, en raison de la réduction de la descendance des femmes nées après 1960. Et c'est finalement en Allemagne que la fécondité serait la plus basse (1,57 enfant par femme dans la génération 1963), devant l'Italie (1,60).

Cette baisse assez générale des descendances en Europe occidentale s'accompagne d'un retard des maternités : l'âge moyen des mères a augmenté presque partout d'au moins un an entre les générations 1950 et 1960, la hausse atteignant presque deux ans au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Norvège, et même un peu plus au Danemark. Seuls l'Irlande et les pays du Sud sont un peu en retrait, car le relèvement de l'âge moyen à la maternité n'y a débuté qu'après la génération 1955 ; mais les premières estimations pour la génération 1963 indiquent que ce mouvement s'y poursuit, ou même s'accroît. Ce retard des maternités explique en grande partie le niveau particulièrement bas des indicateurs conjoncturels de fécondité, par comparaison avec celui des descendances finales (tableaux 6 et 7).

Les avortements

Nous ne disposons pas de nouvelles données sur les interruptions volontaires de grossesse (IVG) qui nous permettraient de mettre à jour le tableau 8. Celui-ci repose en effet sur une exploitation des bulletins d'enregistrement des IVG qui n'est toujours pas disponible pour les années postérieures à 1997. Impossible donc de savoir si les caractéristiques des femmes recourant à l'IVG se modifient, et en particulier si les avortements à répétition se développent, ou si les taux d'avortement continuent à augmenter chez les plus jeunes. Selon les dernières données disponibles, l'augmentation de la fréquence des IVG chez les mineures n'était pas due à une hausse des conceptions, mais à un choix plus fréquent de l'avortement en cas de conception (Prioux, 2001) ; qu'en est-il depuis 1997 ?

Ne disposant même pas d'un comptage des bulletins, il est aussi bien difficile de savoir si la hausse observée ces dernières années dans la statistique annuelle des établissements de santé (SAE) correspond à une réalité ou à une amélioration de cette statistique (tableau D, 4^e colonne). Ces chiffres reposent en effet sur une statistique fournie annuellement par chaque établissement relative aux actes pratiqués sous chaque cotation, dont peuvent être extraites les IVG⁽¹⁵⁾. La confrontation avec le nombre de bulletins statistiques remplis par chaque établissement conduisait les ser-

(15) Il semble que seules les IVG facturées au forfait y soient prises en compte (Le Corre et Thomson, 2000).

vices statistiques du ministère de la Santé à réévaluer ces chiffres, les bulletins étant parfois plus nombreux que le nombre d'actes déclarés par les établissements (Le Corre et Thomson, 2000). En l'absence d'exploitation des bulletins, cette vérification ne peut plus être effectuée aujourd'hui.

TABLEAU D.— ÉVOLUTION DU NOMBRE D'IVG DEPUIS 1990 SELON LA SOURCE ET COMPARAISON AVEC LES NAISSANCES

Année	IVG selon la source				Naissances vivantes
	Bulletins statistiques	Estimation Ined	SAE ⁽¹⁾	Estimation Drees	
1990	170 428	230 000	177 871	193 674	762 407
1991	172 152	230 000	190 412	197 241	759 056
1992	167 777	227 000	182 709	190 417	743 658
1993	167 921	225 000	183 552	189 835	711 610
1994	163 180	220 000	183 151	186 946	710 993
1995	156 181	220 000	181 783	186 325	729 609
1996	162 792	220 000	189 760	193 759	734 338
1997	163 985	220 000	191 431		726 768
1998			198 875		738 080
1999			199 742		744 791

⁽¹⁾ Statistique annuelle des établissements de santé.
Sources : Ined, Drees et Insee.

Est-il vraisemblable que le nombre d'IVG pratiquées en France en 1998 et 1999 soit supérieur au chiffre de 1990, lorsque l'on sait qu'à tous les âges, la médicalisation de la contraception s'est accentuée, et que la proportion de femmes ne pratiquant aucune contraception, alors qu'elles ne souhaitent pas être enceintes, est restée stable ? (Leridon *et al.*, 2002). La croissance du recours à une contraception médicalisée, y compris chez les plus jeunes, contraception réputée plus sûre que les méthodes traditionnelles qu'elle remplace, devrait au contraire limiter le recours à l'IVG. Il est donc particulièrement important de pouvoir disposer de statistiques détaillées sur les caractéristiques des femmes recourant à l'IVG pour mieux comprendre cette hausse, si hausse il y a.

La nuptialité

Nombre de mariages et de Pacs

Le nouveau millénaire semble aussi propice aux mariages qu'aux naissances : en 2001 comme en 2000, le nombre d'unions légalisées est estimé par l'Insee à environ 305 000 (tableau 9) : il faut remonter à 1982 pour trouver un chiffre supérieur (312 000). Pourtant, depuis la fin de 1999, le pacte civil de solidarité (Pacs) pourrait concurrencer le mariage, pour les couples qui ne désirent pas se marier, mais veulent néanmoins officialiser leur union ou profiter de certains avantages fiscaux. De fait, le

nombre de Pacs signés devant les tribunaux d'instance depuis la promulgation de la loi est loin d'être négligeable : entre le 15 novembre 1999 et le 31 mars 2002, 55 643 contrats ont été conclus en France métropolitaine (tableau E). Bien que les statistiques ne nous renseignent pas sur le sexe des partenaires, on peut supposer qu'une bonne proportion concerne des couples hétérosexuels. On ne peut malheureusement aller plus loin dans l'analyse de ce nouveau choix qui s'offre aux couples, faute de connaître les caractéristiques des personnes concernées, qu'il n'a pas été prévu de recueillir dans un bulletin statistique. Tout au plus peut-on constater qu'un mouvement saisonnier semble s'instaurer, qui n'est pas du tout semblable à celui des mariages : le deuxième et le troisième trimestres sont des mois plutôt creux pour les Pacs (un peu plus d'un contrat sur trois ont été signés à cette période en 2000-2001), alors qu'une majorité écrasante des mariages sont célébrés au cours de ces six mois (plus des trois quarts pour les mêmes années). Le premier trimestre est le plus favorable au Pacs, et l'on note même un regain en 2002 par rapport à 2001. C'est pourtant au dernier trimestre que l'on devrait enregistrer un maximum de Pacs, si la motivation fiscale était forte⁽¹⁶⁾.

TABLEAU E. – NOMBRE DE PACS ENREGISTRÉS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE DEPUIS LE 15 NOVEMBRE 1999 ET COMPARAISON AVEC LES MARIAGES

Trimestre	Pactes civils de solidarité (Pacs)				Mariages			
	1999	2000	2001	2002	1999	2000*	2001*	2002*
1 ^{er}		7 661	7 233	7 961	25 238	28 900	31 700	33 200
2 ^e		4 333	3 437		90 942	95 700	103 800	
3 ^e		3 762	2 981		131 275	141 100	128 600	
4 ^e	6 163	6 352	5 760		38 736	39 300	40 600	
Total	6 163	22 108	19 411		286 191	305 000	304 700	

* Provisoire.
Sources : ministère de la Justice, Sous-direction de la statistique, des études et de la documentation et Insee, *Bulletin mensuel de statistique*, n° 6, juin 2002.

Les premiers mariages

En 1996, la hausse de la nuptialité avait concerné les divorcés autant que les célibataires, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui : depuis 1997, la nuptialité des célibataires s'accroît plus vite (ou diminue moins⁽¹⁷⁾) que celle des divorcés (figure 3). Si les estimations provisoires se confirment, l'indicateur conjoncturel de nuptialité des femmes célibataires atteindrait 0,63 premier mariage par personne (somme des taux), ou 0,69 (synthèse

⁽¹⁶⁾ Ce n'est que deux années civiles après celle de la signature du Pacs qu'une déclaration commune de revenus peut être effectuée.

⁽¹⁷⁾ Rappelons que la baisse apparente de la nuptialité en 1998 n'est probablement due qu'à une détérioration du système statistique d'enregistrement des mariages (Prioux, 2001, note 21 p. 589). En 1999, l'Insee a dû procéder à un redressement des statistiques de mariage pour tenir compte des bulletins non transmis, essentiellement par les communes rurales (Beaumont *et al.*, 2002, p. 351).

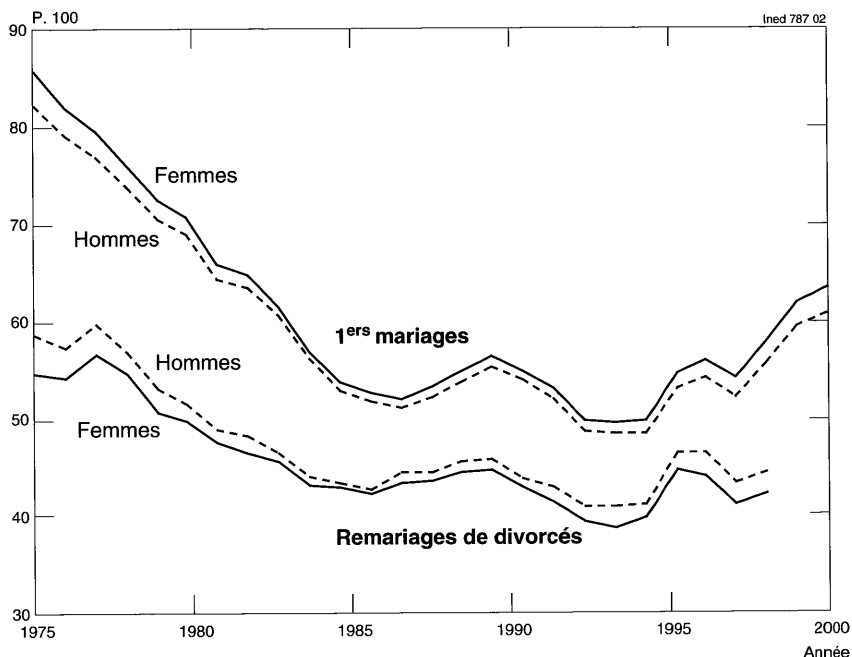


Figure 3.—Indicateurs conjoncturels de premiers mariages (somme des taux par âge) et de remariages de divorcés (somme des taux par durée écoulée depuis le divorce) (pour 100 hommes ou femmes)

Sources : Insee, statistiques de l'état civil, et ministère de la Justice.

des quotients), et deux ou trois centièmes de moins pour les hommes (tableau 9). Selon l'indicateur choisi, il faut remonter à 1982 (somme des taux) ou seulement à 1991 (synthèse des quotients) pour trouver des indices plus élevés. Cela tient au mode de construction de ces deux indices, qui leur confère un pouvoir explicatif différent et complémentaire⁽¹⁸⁾ : la fréquence annuelle des premiers mariages (somme des taux) a plus baissé, et elle augmente actuellement plus vite que la probabilité de se marier des célibataires (synthèse des quotients), car la longue chute de la nuptialité a

(18) Les taux, sur lesquels repose le premier indicateur, rapportent les premiers mariages à chaque âge à l'ensemble des personnes de la génération concernée, quel que soit leur état matrimonial. Leur somme pourrait s'interpréter directement comme la fréquence des premiers mariages dans une génération, si le calendrier de la nuptialité était invariable. Mais lorsque l'âge au mariage augmente, la valeur de cette somme peut être nettement inférieure à l'intensité de la nuptialité des générations. Dans le second indicateur, les quotients sont calculés en rapportant les premiers mariages aux seules personnes à risque, c'est-à-dire les célibataires ; pour la synthèse, on attribue à une génération fictive les probabilités de mariage enregistrées à chaque âge, pour obtenir un nombre moyen de mariages par personne. Si aucune relation simple ne peut être établie avec l'intensité des premiers mariages dans une génération, les variations de cet indice peuvent s'interpréter comme une synthèse de l'évolution du risque de se marier pour les célibataires.

beaucoup augmenté le « stock » des célibataires soumis au risque. Un relèvement de la fréquence annuelle des premiers mariages pourrait en effet ne pas s'accompagner d'un relèvement de la probabilité de se marier des célibataires, comme ce fut le cas dans les années 1987-1990. Au cours des dernières années, la synthèse des quotients augmente, car les probabilités de mariage ne diminuent plus aux plus jeunes âges, et recommencent même à augmenter timidement.

Fréquence des mariages dans les générations

La somme des taux de nuptialité par âge, dans une génération, permet d'observer directement la proportion de personnes déjà mariées à chaque âge (figure 4). La chute de la nuptialité est visible. Ainsi, à l'âge de 30 ans⁽¹⁹⁾, 85 % des femmes nées en 1950 avaient été mariées au moins une fois; aujourd'hui, au même âge, seule la moitié de la génération 1971 s'est déjà mariée. Pour les hommes, la chute est encore plus forte, les proportions de ceux qui se sont mariés ayant été divisées par deux (respectivement 78 % et 39 % dans les mêmes générations). Pourtant, les

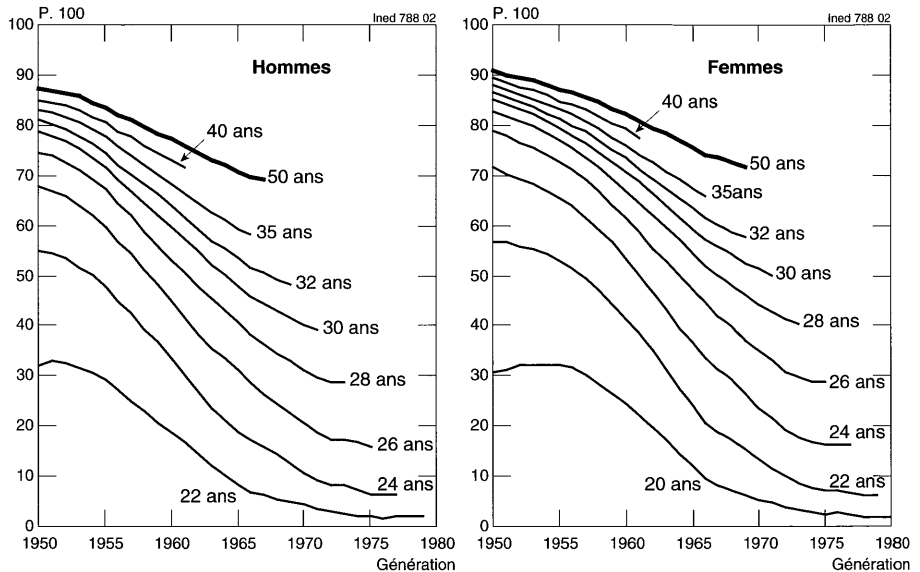


Figure 4. — Proportions d'hommes et de femmes non célibataires à certains âges selon la génération (somme des taux, pour 100 hommes ou femmes)

Source : calculs et projection d'après les données de l'Insee.

(19) À la fin de l'année qui suit le 30^e anniversaire.

projections de proportions de non-célibataires à 50 ans (qu'il serait cependant un peu hasardeux de mener jusqu'à la génération 1971) font état d'une baisse nettement moins forte : en effet, au-dessus de 24 ans pour les femmes, et de 26 ans pour les hommes, les courbes s'écartent progressivement les unes des autres, les mariages se faisant de plus en plus nombreux entre les âges successifs (figure 4). Ainsi, d'après nos projections, la proportion de non-célibataires serait de 71 % pour les femmes de la génération 1969 (au lieu de 90 % dans la génération 1950), et de 68 % pour les hommes de la génération 1967 (87 % dans la génération 1950) (tableau 10). Les hypothèses sur lesquelles reposent ces projections sont prudentes, puisque, même si nous avons tenu compte des données provisoires de 2000 et 2001, elles s'appuient sur une stabilité des probabilités de mariage observées en 1996-1999. Elles sont donc susceptibles d'être révisées à la hausse, si les chiffres de 2000 et 2001 se confirment.

Finalement, malgré la reprise des indices de nuptialité de ces dernières années, la baisse de la proportion de personnes qui se marient avant 50 ans pourrait donc être encore très forte.

La nuptialité des jeunes générations

Un autre fait apparaît clairement sur la figure 4 : depuis la génération 1975 environ, pour les hommes comme pour les femmes, les proportions de non-célibataires ne baissent plus. Ceci peut être rapproché du léger redressement de la fécondité des femmes de moins de 25 ans observé plus haut : le recul du mariage et de la naissance des enfants vers des âges toujours plus tardifs sont sans doute en train de prendre fin avec les générations nées dans la seconde moitié des années 1970.

Les divorces

Après un maximum de 119 000 en 1995, et une relative stabilité de 1996 à 1999 (entre 116 000 et 117 000), le nombre de divorces a diminué en 2000 (114 000) (tableau 9). Avec 4 000 divorces de moins qu'en 1995, l'indicateur conjoncturel est cependant identique (38,2 divorces pour 100 mariages), car la chute de la nuptialité a réduit le nombre de mariages soumis au risque. Depuis 1995, l'indicateur conjoncturel oscille entre 38 et 39 divorces pour 100 mariages. Cela signifie-t-il qu'en moyenne plus de 38 % des mariages sont rompus par un divorce ? En fait, ce chiffre n'est pas très éloigné de la fréquence des divorces telle qu'on peut l'estimer aujourd'hui dans la promotion des mariages conclus en 1985 : dans l'hypothèse d'une stabilité des taux observés en moyenne de 1996 à 2000⁽²⁰⁾,

(20) L'hypothèse est soutenue par la stabilité des taux de divorce enregistrée depuis cinq ans entre 5 et 25 ans de mariage. Cependant, pour les durées de mariage plus élevées, les taux continuent à augmenter.

près de 37 % des mariages de 1985 se termineraient par un divorce, contre 35 % de ceux célébrés en 1980, 32 % en 1975, et 29 % en 1970. La hausse de la fréquence des divorces se poursuit donc, mais à un rythme qui s'est nettement infléchi depuis la promotion 1970 : en effet, seuls 16 % des couples mariés en 1960 se sont ainsi séparés (figure 5).

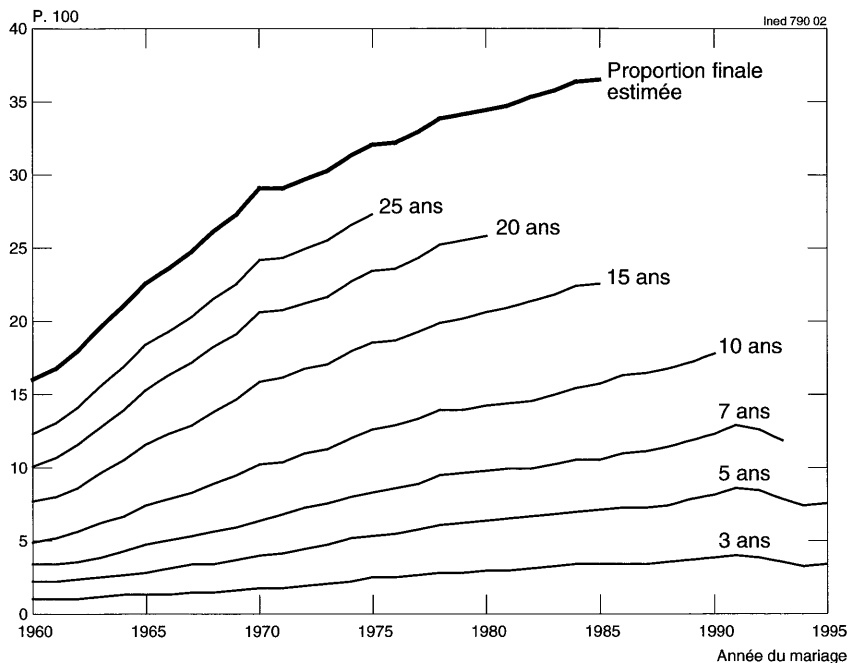


Figure 5. – Proportion de mariages déjà rompus par le divorce à certaines durées de mariage (pour un effectif initial de 100 mariages)

Sources : Insee, statistiques de l'état civil, et ministère de la Justice.

Pour les couples mariés après 1985, la hausse devrait se poursuivre, car la proportion de mariages rompus avant dix ans de mariage augmente encore. Mais il est possible que celle-ci cesse dans les promotions des années 1990 : après un maximum dans la promotion 1991, la proportion de mariages rompus aux premières durées diminue dans les promotions 1992 à 1995. C'est ainsi la première fois depuis trente ans que les divorces n'augmentent plus aux premières durées de mariage : il se pourrait qu'on soit ici, comme pour la fécondité et la nuptialité, en présence de la fin d'une tendance de longue durée.

La mortalité

La mortalité en France et en Europe

528 000 décès ont été enregistrés en 2001 (chiffre provisoire), soit 8 000 de moins qu'en 2000, et 10 000 de moins qu'en 1999 (tableau 1). Cette baisse du nombre de décès se traduit par une augmentation de la durée moyenne de vie de 3 dixièmes d'année en 2001. Ainsi, l'espérance de vie à la naissance franchirait le cap de 83 ans pour les femmes, et celui de 75 ans et demi pour les hommes (tableau 11), soit un écart de 7,5 ans qui semble se stabiliser ces dernières années. Après quelques années de progression ralentie, l'espérance de vie féminine augmente à nouveau au même rythme que celle des hommes⁽²¹⁾.

Presque partout en Europe occidentale, l'espérance de vie des femmes dépasse maintenant 80 ans (tableau 12). Seuls le Danemark, l'Irlande et le Portugal, avec des valeurs comprises entre 79,2 et 79,6 ans en 2000, n'y sont pas encore parvenus; avec 82,7 ans de durée de vie moyenne, les femmes espagnoles rattraperaient les Françaises au premier rang. C'est en Suède que les hommes vivent le plus longtemps (77,4 ans), et au Portugal que leur vie est la plus courte (72,6 ans), une valeur nettement en retrait par rapport à l'ensemble des autres pays. La position des hommes français, au dixième rang en l'an 2000, a plutôt tendance à se détériorer, car la durée de vie moyenne des hommes est maintenant un peu plus élevée en Autriche et au Royaume-Uni, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années.

La baisse de la mortalité infantile donne quelques signes de résistance ces dernières années (tableau 11), mais avec un taux de 4,5 décès avant un an pour 1 000 nouveau-nés en 2000, la France se situe parmi les pays où son niveau est le plus bas en Europe (tableau 13). Seuls les pays scandinaves (Suède, Finlande et Norvège) sont aujourd'hui parvenus en dessous de 4 décès pour 1 000 nouveau-nés.

Baisse de la mortalité par grands groupes d'âges et augmentation de l'espérance de vie

Le tableau F fait le bilan, par période de cinq ans, des âges auxquels les progrès de la durée de vie moyenne sont dus depuis quinze ans pour chaque sexe, en fonction du poids de la mortalité à ces âges dans le calcul de l'espérance de vie à la naissance. Pour éviter les aléas, ces calculs sont basés sur les tables pluriannuelles de l'Insee, dont la dernière porte sur la période 1997-1999⁽²²⁾.

(21) Pour 2000 et 2001, il s'agit toutefois d'estimations provisoires.

(22) Pour alléger la présentation du tableau F, nous n'y avons noté que l'année centrale de ces tables qui portent en fait sur les années 1982-1984, 1987-1989, 1992-1994 et 1997-1999.

TABLEAU F. – GAIN D'ESPÉRANCE DE VIE DÙ À LA BAISSÉ DE LA MORTALITÉ AU SEIN DE CHAQUE GROUPE D'ÂGES (EN ANNÉES)

Groupe d'âges	Période					
	1983-1988	1988-1993	1993-1998	1983-1988	1988-1993	1993-1998
	Hommes			Femmes		
0-14 ans	0,17	0,16	0,22	0,15	0,15	0,15
15-44 ans	0,13	-0,04	0,47	0,12	0,04	0,13
45-74 ans	0,78	0,66	0,50	0,54	0,38	0,24
75 ans ou plus	0,34	0,33	0,18	0,65	0,53	0,35
Total	1,41	1,12	1,38	1,46	1,10	0,87

Source : calculs effectués à partir des tables de mortalité pluriannuelles de l'Insee.

Entre 1983 et 1988, la durée de vie moyenne a progressé presque au même rythme pour les hommes (0,28 an chaque année en moyenne) et pour les femmes (0,29). La baisse de la mortalité des enfants (essentiellement la mortalité avant un an), et celle des jeunes adultes (15-44 ans) ont peu de poids dans cette amélioration (20 % environ) ; pour les hommes, les progrès accomplis entre 45 et 75 ans sont prépondérants, tandis que pour les femmes, ils se répartissent mieux, la baisse de la mortalité aux grands âges ayant entraîné une amélioration de leur espérance de vie près de deux fois supérieure à celle des hommes (0,65 an au lieu de 0,34).

Au cours de la période quinquennale suivante, la durée de vie moyenne augmente moins vite (0,22 an chaque année pour les deux sexes) : la mortalité des jeunes adultes ne diminue plus, voire augmente un peu ; au-delà de 45 ans chez les femmes, et entre 45 et 75 ans chez les hommes, les progrès sont nettement ralentis, mais c'est toujours la baisse de la mortalité des 75 ans ou plus chez les femmes, et celle des 45-74 ans chez les hommes qui assurent la majorité de l'amélioration. Enfin, entre 1993 et 1998, les progrès se font plus rapides chez les hommes (0,28 an chaque année), et se ralentissent encore chez les femmes (0,17 an) : pour la première fois, l'espérance de vie des hommes commence à rattraper celle des femmes. L'essentiel des années gagnées le sont entre 15 et 75 ans chez les hommes, dont la mortalité a fortement régressé de 15 à 44 ans. Chez les femmes, c'est encore la mortalité des plus âgées qui assure la majorité des gains, mais ceux-ci sont de moins en moins importants.

Cette baisse différentielle de la mortalité selon les âges et le sexe s'explique par le succès inégal de la lutte contre les diverses pathologies prédominantes à chaque âge. Le sida, qui touche plus particulièrement les hommes de 25-44 ans, a été le principal obstacle à la diminution de la mortalité des jeunes adultes au tournant des années 1990, jusqu'à ce que l'application des nouvelles thérapies entraîne une chute spectaculaire des décès. Mais à ces âges, et jusqu'à 75 ans environ, ce sont les cancers qui sont la première cause de décès, et qui raccourcissent le plus la durée de vie moyenne. Or, depuis le début des années 1990, les progrès enregistrés

pour les femmes se sont nettement ralentis, en raison principalement des cancers liés au tabagisme, alors même que l'on commençait à observer une légère baisse de ceux-ci chez les hommes (tableau 14). C'est donc lorsque le recul de la mortalité tumorale n'a plus été contrarié par l'évolution des cancers liés au tabagisme que les gains pour les hommes ont été les plus sensibles. Dans le même temps, les progrès réalisés dans le domaine des maladies cardiovasculaires, à l'origine de la forte baisse de la mortalité des plus âgés, commençaient à s'essouffler, ce qui a contribué au ralentissement de la hausse de la durée de vie moyenne des femmes, principales bénéficiaires de ces progrès dans les années 1980.

La réduction de la surmortalité masculine provient bien d'une amélioration relative de la position des hommes, car elle est due au succès des nouvelles thérapies, et à une meilleure prévention des affections les touchant plus particulièrement (sida, accidents de la circulation, et toutes les maladies liées à la consommation d'alcool et de tabac). Mais elle traduit aussi une certaine détérioration de la position des femmes, car la résistance à la baisse de certains cancers résulte au contraire d'une augmentation de leur consommation de tabac.

Ménages et familles au recensement de 1999

D'un recensement à l'autre, la taille moyenne des ménages, c'est-à-dire le nombre moyen d'occupants des logements, diminue assez régulièrement : encore supérieur à 3 au recensement de 1968, ce nombre moyen avait baissé à 2,6 en 1990, et s'est réduit à 2,4 en 1999 (Cristofari et Labarthe, 2001). De nombreux comportements sont à l'œuvre derrière cette évolution : formation et dissolution des unions, naissance des enfants, émancipation et éventuellement retour au foyer parental, départ vers une structure collective, décès, sont les principaux événements, parmi d'autres, qui contribuent à créer de nouveaux ménages, à en faire disparaître, et à en modifier la composition et la taille. La plupart sont étroitement liés aux transformations des comportements familiaux de ces dernières décennies : multiplication des ruptures d'union, désaffection pour le mariage, retard de l'âge à la formation d'un couple stable, réduction de la taille des familles, élévation de l'âge à la première naissance, etc. Mais ces changements sont aussi liés à la baisse de la mortalité et à l'évolution des comportements vis-à-vis de la cohabitation intergénérationnelle, ainsi qu'à l'indépendance résidentielle des jeunes.

Vivre seul

Un premier facteur contribue beaucoup à la diminution de la taille des ménages : l'augmentation du nombre de ménages formés d'une seule personne. En 1968, un logement sur cinq était occupé par une personne

seule ; en 1982, c'était le cas de près d'un sur quatre, et en 1999, celui d'un peu plus de trois logements sur dix. Ainsi, 7,4 millions de personnes, soit 12,9 % des personnes vivant dans des ménages ordinaires vivent seules dans leur logement (Chaleix, 2001) (tableau G).

TABLEAU G. – ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE MÉNAGES D'UNE PERSONNE DEPUIS LE RECENSEMENT DE 1968

	Recensement				
	1968	1975	1982	1990	1999
Pour 100 ménages	20,3	22,2	24,6	27,1	31,0
<i>Homme seul</i>	6,5	7,4	8,5	10,1	12,5
<i>Femme seule</i>	13,8	14,8	16,1	17,0	18,5
Pour 100 personnes ⁽¹⁾	6,6	7,7	9,1	10,60	12,9

(1) Personnes vivant en ménage ordinaire.
Source : Insee, recensements de la population.

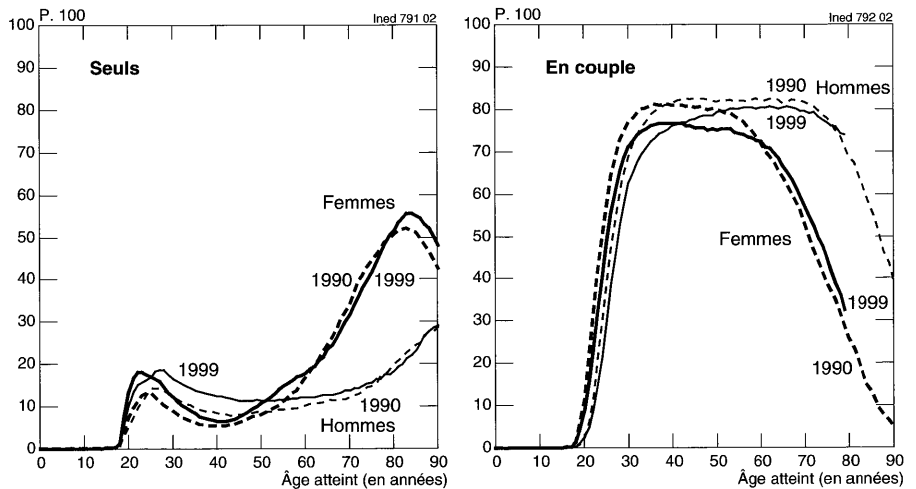
Depuis toujours, les personnes vivant seules sont plus souvent des femmes que des hommes. Ainsi, de 1968 à 1982, on comptait environ deux fois plus de femmes que d'hommes dans ce cas ; ce phénomène ne s'explique pas par un goût particulier des femmes pour une vie indépendante, mais principalement par l'effet de leur plus grande longévité, que vient renforcer celui de la différence d'âge habituelle entre conjoints : plus de la moitié (52 %) des femmes vivant seules en 1999 sont âgées de 65 ans ou plus. Mais depuis les années 1980, le nombre d'hommes seuls tend à augmenter plus vite que celui des femmes seules, si bien qu'aujourd'hui, 40 % des personnes vivant seules sont des hommes.

Observer les proportions d'hommes et de femmes vivant seuls et vivant en couple à chaque âge aux deux derniers recensements permet de mieux comprendre ce qui sous-tend cette évolution (figure 6). On constate ainsi qu'entre 25 et 50 ans, ce sont les hommes, et non les femmes, qui vivent le plus souvent seuls⁽²³⁾ ; cette tendance s'accroît même entre les deux dates, ce qui explique en grande partie le « rattrapage » de l'effectif d'hommes isolés : à ces âges, le nombre d'hommes seuls s'est accru si vite que le ratio des effectifs est maintenant de 143 hommes pour 100 femmes, au lieu de 106 en 1990. Ainsi, la moitié des hommes seuls sont âgés de 25 à 49 ans, alors que ce n'est le cas que de 23 % des femmes dans la même situation.

Entre les deux derniers recensements, la hausse des proportions d'hommes de moins de 75 ans et de femmes de moins de 60 ans vivant seuls s'est accompagnée d'une baisse – essentiellement en dessous de 55 ans chez les hommes – des proportions correspondantes de personnes vivant en couple (figure 6). Si le retard de l'âge à la première vie de couple et l'indé-

(23) Ces proportions sont calculées par rapport à l'ensemble de la population, contrairement aux données présentées dans le tableau G, calculées par rapport aux seules personnes vivant en ménage ordinaire.

pendance résidentielle plus fréquente en sont les principaux facteurs chez les plus jeunes, à partir de 25 ou 30 ans, c'est essentiellement la fréquence accrue des ruptures d'union qu'il faut invoquer. En cas de rupture d'un couple ayant des enfants, ce sera plus souvent l'homme que la femme qui ira vivre seul, s'il ne reforme pas un couple immédiatement : cela explique que les proportions de personnes isolées augmentent plus chez les hommes entre 28 et 50 ans, et particulièrement entre 35 et 50 ans. La hausse est moins forte à ces âges pour les femmes, que la rupture place plus souvent à la tête d'une famille monoparentale; après 50 ans, le départ des enfants les laisse plus souvent seules, si elles n'ont pas formé un autre couple.



À tous les âges autres qu'entre 25 et 50 ans, les femmes vivent seules plus fréquemment que les hommes, et cela est d'autant plus vrai que l'on avance en âge, au moins jusqu'à 83-85 ans (âges auxquels la proportion de femmes seules culmine autour de 55 %). On observe là l'effet classique de la plus grande longévité féminine et de la différence d'âge entre conjoints. Malgré tout, et contrairement à l'évolution générale, la proportion de personnes seules a diminué pour les femmes âgées de 62 à 78 ans, et pour les hommes de 77 à 86 ans, pendant que les proportions de femmes de plus de 60 ans et d'hommes de plus de 75 ans vivant en couple augmentaient : avec l'élévation de l'espérance de vie, les veuvages se font en moyenne plus tardifs, si bien que la vie en couple se prolonge plus longtemps aux âges élevés. On constate d'ailleurs que cela se traduit aussi par une légère baisse des proportions de personnes vivant dans des ménages collectifs, au

moins avant 85 ans (Prioux, 2001, p. 578-580). Il est cependant probable qu'à l'avenir, l'augmentation de la fréquence du divorce et des séparations fera plus que compenser cet effet bénéfique de la baisse de la mortalité sur la solitude résidentielle des personnes âgées (Gaymu et Pennec, 2001). Les divorcés sont en effet assez peu nombreux dans les générations âgées actuelles. Pour les générations suivantes, nul doute que l'augmentation des ruptures d'union contribuera à l'accroissement de la proportion de personnes vivant seules, parmi les quinquagénaires d'aujourd'hui. Les remises en couple se faisant moins fréquentes avec l'avancée en âge, la proportion de personnes abordant la vieillesse en vivant seules pourrait augmenter à l'avenir.

Au-delà de 80 ans, la proportion de femmes vivant seules augmente nettement, malgré la hausse ou la stabilité de la part de celles qui vivent en couple. On peut y voir l'effet de la quasi-disparition de la cohabitation intergénérationnelle. Grâce à l'amélioration de l'état de santé et des conditions de vie des personnes âgées, de plus en plus de femmes âgées peuvent vivre seules. Et le développement des services d'aide à domicile comme celui des structures telles que les foyers-logements offrent une alternative au séjour en maison de retraite, tant que la dépendance ne s'installe pas.

Vivre dans une famille

En 1999, 16 millions de ménages, soit deux ménages sur trois, comportent au moins une « famille », au sens du recensement⁽²⁴⁾, (contre 71 % en 1990) et un peu plus de 85 % de la population des ménages vit dans une famille (près de 88 % en 1990) (tableau H). La cohabitation de plusieurs familles dans un même logement est devenue assez rare en France : ces ménages représentaient moins de 1 % du total dès le recensement de 1982 ; en 1999, comme en 1990, 0,6 % des ménages comprennent deux familles ou plus, et moins de 1,5 % de la population vit dans de tels ménages. Les ménages composés d'au moins une famille comprenant des « isolés⁽²⁵⁾ » ont vu leur importance diminuer depuis le dernier recensement en raison de la baisse de la cohabitation intergénérationnelle. En effet, une grande part des personnes considérées comme isolées au recensement sont des ascendants ou des descendants de la personne de référence⁽²⁶⁾.

⁽²⁴⁾ C'est-à-dire un couple, avec ou sans enfant, ou un père ou une mère vivant avec son ou ses enfants (famille monoparentale). Pour être considéré comme enfant du couple, ou d'une famille monoparentale, il faut s'être déclaré célibataire et sans enfant. Depuis le recensement de 1990, il n'y a plus de limite d'âge pour être considéré comme enfant. Cette suppression de la limite d'âge a entraîné une augmentation du nombre de familles considérées comme monoparentales. Aucune comparaison globale ne peut être effectuée avec le recensement de 1982 à partir des publications, car si l'Insee avait publié en 1990 des tableaux selon l'ancienne définition des enfants des familles, ce n'est plus le cas en 1999.

⁽²⁵⁾ Selon la définition du recensement, des personnes dites « isolées » peuvent être apparentées, y compris en ligne directe : une mère et sa fille forment un ménage de deux personnes isolées si la fille est veuve ou divorcée, ou une famille monoparentale si elle est célibataire.

⁽²⁶⁾ La feuille de logement du recensement ne permet pas de repérer les liens de parenté avec le conjoint de la personne de référence.

TABLEAU H. - MÉNAGES ET POPULATION DES MÉNAGES
SELON LA COMPOSITION FAMILIALE

Composition familiale du ménage	Répartition des ménages				Répartition de la population			
	1990		1999		1990		1999	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ensemble	21 542 152	100,0	23 808 072	100,0	55 396 580	100,0	57 220 124	100,0
Ménage sans famille	6 288 288	29,2	7 865 703	33,0	6 841 296	12,3	8 444 736	14,8
dont :								
<i>Une seule personne</i>	5 845 140	27,1	7 380 109	31,0	5 845 140	10,6	7 380 109	12,9
<i>Deux personnes ou plus</i>	443 148	2,1	485 594	2,0	996 156	1,8	1 064 627	1,9
Ménage d'une famille	15 116 640	70,2	15 787 956	66,3	47 780 328	86,3	47 936 004	83,8
dont :								
<i>Sans isolé</i>	14 370 864	66,7	15 160 322	63,7	44 622 628	80,6	45 408 301	79,4
<i>Avec isolé(s)</i>	745 776	3,5	627 634	2,6	3 157 700	5,7	2 527 703	4,4
Ménage de deux familles ou plus	137 224	0,6	154 413	0,6	774 956	1,4	839 384	1,5

Source : Insee, recensements de la population.

Diminuant en valeur relative, le nombre de ménages comprenant au moins une famille et leur population augmentent cependant encore en valeur absolue d'un recensement à l'autre, tandis que leur taille se réduit : de 1990 à 1999, la taille moyenne de ces ménages est passée de 3,10 à 2,99 personnes. Si la diminution des familles nombreuses contribue à cette baisse régulière d'un recensement à l'autre, deux autres facteurs sont maintenant prépondérants : les couples ne cohabitant avec aucun enfant sont de plus en plus nombreux, et l'effectif des familles monoparentales est en augmentation sensible.

*Une augmentation du nombre
de couples vivant sans enfant...*

En 1999, 6,3 millions de ménages (soit 39 % des familles), sont constitués de couples sans enfant, qu'il s'agisse de couples n'ayant pas encore d'enfant ou, principalement, de couples dont les enfants ont quitté le foyer parental ; ils n'étaient que 5,5 millions dans cette situation en 1990 (tableau I). Cette forte hausse concerne surtout les couples âgés, que le veuvage touche de plus en plus tard : l'effectif de couples sans enfant dont la femme est âgée de plus de 65 ans a augmenté d'un quart depuis le dernier recensement. Mais les effectifs augmentent aussi aux autres âges, en raison de l'évolution des comportements de fécondité : pour les plus jeunes, le retard des premières naissances allonge la phase « pré-parentale », donc le nombre de couples sans enfant ; pour les générations intermédiaires, la réduction de la descendance allonge la durée de vie en couple après le départ des enfants.

La très grande majorité des couples se déclarent mariés (82 % d'entre eux en 1999) ; mais cette prédominance du mariage s'atténue rapidement, car le nombre de couples mariés a diminué, tandis que celui des couples non mariés progressait de 46 % (tableau I). Cette progression a été particulièrement rapide pour les couples avec enfants, si bien qu'autrefois majoritairement sans enfant, les couples non mariés qui élèvent des enfants sont maintenant aussi nombreux que ceux qui vivent sans enfant au foyer. Quant à l'effectif des couples mariés ayant des enfants, il a diminué de près d'un million entre les deux recensements ; seuls les couples mariés sans enfant sont plus nombreux (de près de 500 000) : ce sont de plus en plus des couples âgés dont les enfants ont quitté le foyer parental. La chute des mariages, depuis la fin des années 1970, a d'abord provoqué une forte hausse du nombre de couples non mariés sans enfant dans les années 1980. La hausse persistante de la fécondité hors mariage explique la progression rapide, dans les années 1990, du nombre de couples non mariés ayant des enfants. Mais le couple marié reste encore le modèle largement dominant, car les changements de comportements sont longs à produire des effets visibles sur les structures familiales. Enfin, les couples non mariés demeurent en moyenne plus jeunes que les couples mariés, et

le resteront encore à l'avenir, non seulement parce que les anciens étaient plus attachés au mariage, mais parce que dans les jeunes générations, nombreux sont ceux qui vivent plusieurs années ensemble avant de légaliser leur union.

...et des familles monoparentales

Le nombre de familles recensées comme monoparentales en 1999 est proche de 2 millions⁽²⁷⁾, un effectif en augmentation de presque 400 000, soit 24 %, par rapport à 1990⁽²⁸⁾; plus de 5 millions de personnes vivent en famille monoparentale, contre 4 millions en 1990 (tableau I). Si l'on s'en tient aux familles élevant des enfants de moins de 18 ans – définition adoptée par la plupart des pays européens –, leur effectif est passé de 894 000 en 1990 à 1 212 000 en 1999, soit une hausse relative encore plus forte (36 %); 60 % d'entre elles n'ont qu'un enfant de cet âge.

TABLEAU I. – FAMILLES SELON LA SITUATION MATRIMONIALE DES ADULTES ET LA PRÉSENCE D'ENFANTS

Situation matrimoniale des adultes et présence d'enfants	1990		1999	
	Effectif	%	Effectif	%
Ensemble des familles	15 391 088	100,0	16 096 782	100,0
Familles comprenant un couple	13 789 384	89,6	14 112 183	87,7
Couple marié	12 069 288	78,4	11 601 354	72,1
Couple non marié	1 720 096	11,2	2 510 829	15,6
<i>Dont :</i>				
<i>Couple sans enfant</i>	5 493 352	35,7	6 264 035	38,9
<i>Couple marié</i>	4 548 388	29,6	5 006 745	31,1
<i>Couple non marié</i>	944 964	6,1	1 257 290	7,8
<i>Couple avec enfant(s)</i>	8 296 032	53,9	7 848 148	48,8
<i>Couple marié</i>	7 520 900	48,9	6 594 609	41,0
<i>Couple non marié</i>	775 132	5,0	1 253 539	7,8
Familles monoparentales	1 601 704	10,4	1 984 599	12,3
Mère célibataire	249 804	1,6	454 079	2,8
Mère non célibataire	1 119 100	7,3	1 237 822	7,7
Père célibataire	19 004	0,1	43 623	0,3
Père non célibataire	213 796	1,4	249 075	1,5

Source : Insee, recensements de la population.

Plus de 85 % des familles monoparentales sont composées d'une mère et de ses enfants : le plus souvent en effet, à la suite d'un divorce, les enfants sont confiés à leur mère. Mais si le divorce joue aujourd'hui un rôle prépondérant dans la constitution des familles monoparentales, il n'est pas la seule cause : le veuvage précoce, la rupture d'un couple non

(27) Y compris lorsque la famille monoparentale n'est pas la famille principale.

(28) En cohérence avec toutes les analyses précédentes, nous utilisons la nouvelle définition des « enfants » des familles (pas de limite d'âge), ce qui conduit à une évaluation du nombre de familles monoparentales supérieure à celle de l'article d'É. Algava publié ci-après.

marié, ou la naissance d'un enfant chez une femme sans conjoint conduisent également à cette situation ; l'augmentation rapide de l'effectif de pères et surtout de mères se déclarant célibataires est le reflet de ces deux dernières situations (pour plus de précisions sur ces familles on pourra se reporter à l'article d'É. Algava dans cette même rubrique).

*L'environnement parental
des enfants vu à travers les recensements*

L'univers parental des enfants ne peut malheureusement pas être parfaitement décrit à partir des recensements, qui ne comportent aucune question sur les liens de « beau-parentalité ». On peut cependant repérer si l'enfant vit seulement avec son père ou sa mère, ou s'il vit avec un couple comprenant au moins l'un de ses parents. L'état matrimonial déclaré par les parents permet d'affiner l'analyse.

La figure 7 montre avec quelle rapidité la désaffection pour le mariage a transformé l'environnement parental des enfants : l'enfant vivant avec des parents mariés, situation autrefois quasi exclusive, perd rapidement du terrain entre 1990 et 1999. C'est d'abord au profit des

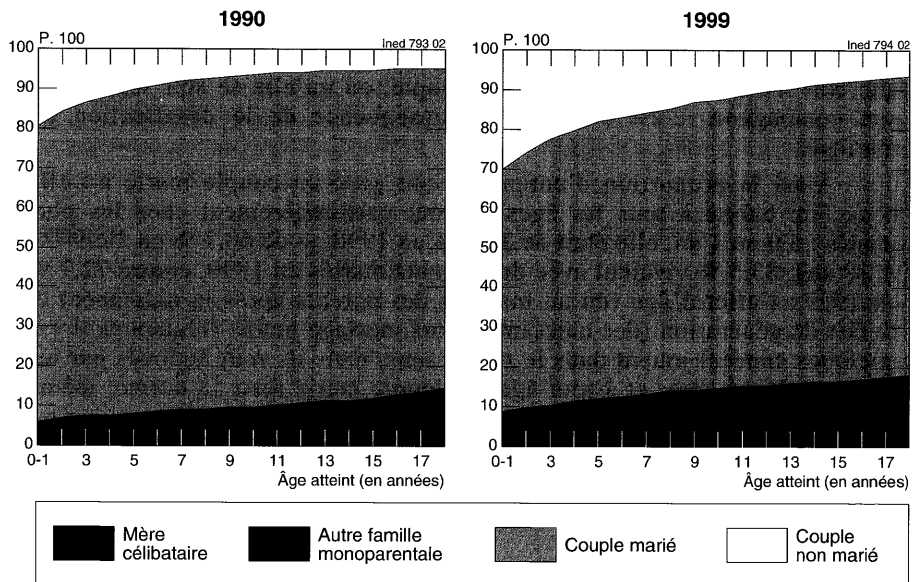


Figure 7. – Mode de vie des enfants de 0 à 18 ans selon leur âge, en 1990 et 1999 (pour 100 enfants vivant dans une famille)

Source : Insee, recensements de la population.

couples non mariés : parmi les enfants nés l'année du recensement ou l'année précédente (groupe 0-1 an), trois sur dix vivent avec des parents non mariés en 1999, contre deux sur dix en 1990. Chez les plus âgés, cette situation est un peu moins fréquente : à 4 ans, deux enfants sur dix, et à 13 ans, un sur dix vivent avec un couple non marié en 1999. Cela résulte à la fois d'un effet d'âge, certains parents se mariant après la naissance de leurs enfants, et d'un effet de génération, car les naissances hors mariage étaient moins fréquentes il y a quelques années. La progression du phénomène d'une génération à l'autre se lit aussi dans la comparaison des valeurs observées à un même âge aux deux recensements : à 10 ans, 6,5 % des enfants nés en 1980 vivaient avec leurs parents non mariés, proportion qui est passée à 12,5 % pour les enfants nés en 1989.

Conséquence de l'augmentation des divorces et des séparations de couples (mariés ou non), de plus en plus d'enfants vivent en famille monoparentale. La progression est également sensible : chez les plus jeunes (0-1 an), 6,2 % étaient dans cette situation en 1990, et 9 % en 1999 ; à 10 ans, la proportion est passée de 10 à 15 %, de la génération 1980 à la génération 1989. Au fil de l'âge, la proportion tend à augmenter au fur et à mesure des séparations, bien que les recompositions familiales atténuent cette progression : à 15 ans, 12,2 % des enfants vivaient avec un parent seul en 1990, et 16,6 % en 1999. La pente de la courbe, moins marquée en 1999, indique que les enfants sont touchés de plus en plus jeunes. Parmi ceux-ci, de plus en plus vivent avec leur mère qui se déclare célibataire : que leur mère n'ait jamais vécu en couple, ou qu'elle se soit séparée de son compagnon, c'est encore une conséquence de la désaffection du mariage.

Ainsi la proportion d'enfants vivant avec un couple marié a-t-elle beaucoup baissé à tous les âges, et tout particulièrement chez les plus jeunes : à 0 ou 1 an, elle était de 74,3 % en 1990, et de 60,7 % en 1999⁽²⁹⁾. À 10 ans, 83,5 % vivaient avec des parents mariés en 1990, contre 72,7 % en 1999 : l'effet d'âge (dû au mariage des parents après la naissance) et l'effet de génération (des naissances hors mariage moins fréquentes il y a quelques années) jouent dans le même sens, mais ils sont atténués par les ruptures. Ici encore, et à tout âge, le couple marié reste la norme, même s'il s'agit parfois d'une famille recomposée.

(29) Ces proportions sont légèrement supérieures à celles des enfants enregistrés comme étant nés dans le mariage au cours des périodes correspondantes (respectivement 71,5 % et 59,7 %). C'est assez logique car certains parents se sont mariés après la naissance de leur enfant, d'autant que les proportions représentées sur le graphique ne tiennent pas compte des quelque 1 % ou 2 % d'enfants vivant hors famille.

RÉFÉRENCES

- ALGAVA É., 2002, « Les familles monoparentales en 1999 », *Population*, 57(4-5), p. 733-758.
- BEAUMEL C., DOISNEAU L., VATAN M., 2002, *La situation démographique en 1999 : mouvement de la population*, Insee Résultats (Série Société), n° 3, 377 p.
- CASSAN F., MAZUY M., CLANCHÉ F., 2001, « Refaire sa vie de couple est plus fréquent pour les hommes », *Insee première*, n° 797, 4 p.
- CHALEIX M., 2001, « 7,4 millions de personnes vivent seules en 1999 », *Insee première*, n° 788, 4 p.
- CONSEIL DE L'EUROPE, 2001, *Évolution démographique récente en Europe, 2001*, Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe.
- CRISTOFARI M.-F., LABARTHE G., 2001, « Des ménages de plus en plus petits », *Insee première*, n° 789, 4 p.
- DOISNEAU L., 2002, « Bilan démographique 2001. Le regain des naissances et des mariages se confirme », *Insee première*, n° 825, 4 p.
- GAYMU J., PENNEC S., 2001, « Does life expectancy as a couple increase? The example of the elderly », communication à *European Population Conference*, EAPS, Helsinki, Finlande, 7-9 juin 2001.
- INSEE, 2002, *Ménages – Familles – Population totale. Tableaux thématiques. Exploitation complémentaire* (recensement de la population de mars 1999), 224 p.
- LE CORRE M., THOMSON É., 2000, « Les IVG en 1998 », DREES, *Études et résultats*, n° 69, 4 p.
- LERIDON H., OUSTRY P., BAJOS N., et l'équipe COCON, 2002, « La médicalisation croissante de la contraception en France », *Population et Sociétés*, n° 381, 4 p.
- PRIOUX F., 2001, « L'évolution démographique récente en France », *Population*, 56(4), p. 571-610.
- THIERRY X., 2001a, « Les entrées d'étrangers en France de 1994 à 1999 », *Population*, 56(3), p. 426-450.
- THIERRY X., 2001b, « La fréquence de renouvellement des premiers titres de séjour », *Population*, 56(3), p. 451-468.
- TOULEMON L., MAZUY M., 2001, « Les naissances sont retardées mais la fécondité est stable », *Population*, 56(4), p. 611-644.

DONNÉES STATISTIQUES

TABLEAU 1. – MOUVEMENT DE LA POPULATION (EN MILLIERS) ET TAUX BRUTS (P. 1 000)^(a)

Année	Population en milieu d'année	Naissances vivantes	Décès	Accroissement			Taux bruts (p. 1000)			
				Naturel	Migra-toire	Total	Natalité	Mortalité	Accroissement	
									Naturel	Total
1985	55284	768	552	+ 216	+ 38	+ 254	13,9	10,0	+ 3,9	+ 4,6
1986	55547	778	547	+ 232	+ 39	+ 271	14,0	9,8	+ 4,2	+ 4,9
1987	55824	768	527	+ 240	+ 44	+ 284	13,8	9,4	+ 4,4	+ 5,1
1988	56118	771	525	+ 247	+ 57	+ 304	13,7	9,3	+ 4,4	+ 5,4
1989	56423	765	529	+ 236	+ 71	+ 307	13,6	9,4	+ 4,2	+ 5,4
1990	56735	762	526	+ 236	+ 80	+ 316	13,4	9,3	+ 4,1	+ 5,6
1991	56976	759	525	+ 234	+ 90	+ 324	13,3	9,2	+ 4,1	+ 5,7
1992	57240	744	522	+ 222	+ 90	+ 312	13,0	9,1	+ 3,9	+ 5,5
1993	57467	712	532	+ 179	+ 70	+ 249	12,4	9,3	+ 3,1	+ 4,3
1994	57659	711	520	+ 191	+ 50	+ 241	12,3	9,0	+ 3,3	+ 4,2
1995	57844	730	532	+ 198	+ 40	+ 238	12,6	9,2	+ 3,4	+ 4,1
1996	58026	734	536	+ 199	+ 35	+ 234	12,6	9,2	+ 3,4	+ 4,0
1997	58207	727	530	+ 196	+ 40	+ 236	12,5	9,1	+ 3,4	+ 4,0
1998	58398	738	534	+ 204	+ 45	+ 249	12,6	9,1	+ 3,5	+ 4,1
1999	58623	745	538	+ 207	+ 45	+ 252	12,7	9,2	+ 3,5	+ 4,2
2000*	58893	775	536	+ 239	+ 50	+ 289	13,2	9,1	+ 4,0	+ 4,9
2001*	59191	775	528	247	+ 60	+ 307	13,1	8,9	+ 4,2	+ 5,2

(a) Population et taux révisés après le recensement de 1999.

* Provisoire.

Source : Insee, division des enquêtes et études démographiques.

TABLEAU 2. – IMMIGRATION RÉGULIÈRE DE LONG TERME SELON L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Année d'admission au séjour					
	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Étrangers bénéficiant de la libre circulation (EEE)*	47 697	44 422	43 258	41 306	43 033	42 791
Entrants mineurs (3)	3 812	3 304	3 176	2 821	2 941	2 727
Entrants majeurs (1)	43 885	41 118	40 082	38 485	40 092	40 064
Étrangers ressortissants d'un pays tiers	71 873	61 758	62 728	86 125	112 845	102 329
Entrants mineurs (2)	11 602	7 635	7 052	7 505	13 207	12 631
Entrants majeurs (1)	60 271	54 123	55 676	78 620	99 638	89 698
Total des admissions au séjour de l'année, toutes nationalités	119 570	106 180	105 986	127 431	155 878	145 120
Total mineurs (2 et 3)	15 414	10 939	10 228	10 326	16 148	15 358
Total majeurs (1)	104 156	95 241	95 758	117 105	139 730	129 762
dont étrangers arrivés effectivement au cours de l'année (majeurs et mineurs)	85 230	78 798	76 605	80 973	90 607	101 468
Ressortissants EEE (1 et 3)	39 330	36 547	35 167	34 118	35 940	35 240
Ressortissants pays tiers (1 et 2)	45 900	42 251	41 438	46 855	54 667	66 228

* États membres de l'Union européenne + Islande, Liechtenstein et Norvège.

Sources : X. Thierry (2001a) d'après : (1) Premiers titres de séjour d'une durée de validité d'au moins un an délivrés à des étrangers arrivés majeurs : ministère de l'Intérieur, AGDREF (élaboration par l'Ined);

(2) Admissions au regroupement familial d'enfants prononcées à l'égard de mineurs ressortissants de pays tiers : Omi; enfants de réfugiés, ministère de l'intérieur, AGDREF;

(3) Entrées non contrôlées de mineurs ressortissants de l'EEE : nombre d'enfants déclarés lors de la remise d'un premier titre à une femme non conjointe de Français, ministère de l'Intérieur, AGDREF.

TABLEAU 3. – RÉPARTITION PAR ÂGE DE LA POPULATION DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE AU 1^{ER} JANVIER (%)

Groupe d'âges	1980	1985	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
0-19 ans	30,6	29,2	27,8	26,1	26,0	25,9	25,8	25,7	25,6	25,4	25,3
20-59 ans	52,4	52,7	53,2	53,8	53,8	53,7	53,8	53,8	53,8	54,0	54,1
60 ans ou plus	17,0	18,1	19,0	20,1	20,2	20,4	20,4	20,5	20,6	20,6	20,6
Dont :											
65 ans ou plus	14,0	12,8	13,9	15,0	15,3	15,5	15,7	15,9	16,0	16,1	16,2
75 ans ou plus	5,7	6,3	6,8	6,1	6,4	6,6	6,8	7,0	7,2	7,4	7,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, division des enquêtes et études démographiques, série révisée après le recensement de 1999.

TABLEAU 4. – ÉVOLUTION DE LA FÉCONDITÉ DEPUIS 1970

	Somme des taux par âge		Total (indicateur conjoncturel)	Âge moyen à la maternité (années)		Fécondité hors mariage	
	15-27 ans	28 ans et +		Ensemble	Dont premières naissances	Somme des taux par âge (p. 100 femmes)	Part dans la fécondité totale (%)
	(p. 100 femmes)						
1970	143	104	247	27,2	23,9	16	6,4
1975	118	74	193	26,7	24,1	16	8,5
1980	116	78	194	26,8	24,5	22	11,4
1985	99	82	181	27,5	25,2	36	19,6
1986	97	86	183	27,6	25,4	40	21,9
1987	92	88	180	27,9	25,5	43	24,1
1988	89	91	180	28,0	25,7	48	26,4
1989	86	93	179	28,2	25,9	51	28,3
1990	84	94	178	28,3	26,0	53	30,1
1991	82	95	177	28,4	26,1	56	31,9
1992	77	96	173	28,5	26,2	58	33,3
1993	72	94	166	28,7	26,4	58	35,1
1994	70	96	166	28,8	26,7	60	36,3
1995	69	102	171	29,0	26,8	65	37,9
1996	68	105	173	29,1	26,9	68	39,3
1997	66	107	173	29,2	27,0	70	40,5
1998	65	111	176	29,3	27,2	73	41,3
1999	66	113	179	29,3	27,3	76	42,3
2000*	69	119	188	29,4	27,4	81	43,2
2001*	69	121	190	29,4			

* Provisoire.

Sources : Insee, division des enquêtes et études démographiques, série révisée après le recensement de 1999, et Observatoire démographique européen. Pour l'âge moyen à la première naissance : 1970-1997 : L. Toulemon, d'après EHF 1999; 1998-2000 : estimation d'après les statistiques de l'état civil.

TABLEAU 5.—FÉCONDITÉ DES GÉNÉRATIONS : DESCENDANCES ATTEINTES
ET DESCENDANCES FINALES ESTIMÉES (NOMBRES MOYENS D'ENFANTS POUR 100 FEMMES)
ET ÂGES MOYENS À LA MATERNITÉ (EN ANNÉES ET DIXIÈMES D'ANNÉES)

Génération	Descendance atteinte pour 100 femmes (âge révolu)				Projection avec gel des taux*		Projection tendancielle**	
	24 ans	29 ans	34 ans	39 ans	Descen- dance finale	Âge moyen à la mater- nité	Descen- dance finale	Âge moyen à la mater- nité
1930	90	177	231	256	263	27,5	263	27,5
1935	89	181	233	254	258	27,1	258	27,1
1940	96	181	225	238	241	26,4	241	26,4
1945	99	174	206	219	222	26,0	222	26,0
1950	89	154	192	207	211	26,5	211	26,5
1951	86	153	191	207	211	26,6	211	26,6
1952	83	152	191	208	212	26,7	212	26,7
1953	80	151	190	208	212	26,8	212	26,8
1954	78	149	190	208	212	26,9	212	26,9
1955	77	148	190	208	213	27,0	213	27,0
1956	76	147	191	209	214	27,1	214	27,1
1957	74	145	190	208	213	27,3	213	27,3
1958	72	144	189	208	213	27,4	213	27,4
1959	69	141	186	206	212	27,6	212	27,6
1960	66	139	184	206	211	27,7	212	27,7
1961	63	135	181	203	209	27,9	209	27,9
1962	60	131	179		208	28,0	208	28,1
1963	56	127	176		206	28,2	207	28,3
1964	53	122	173		203	28,4	205	28,5
1965	49	117	170		201	28,6	204	28,7
1966	46	114	169		199	28,7	203	28,9
1967	44	111			198	28,9	203	29,1
1968	42	109			197	29,0	202	29,2
1969	39	105			194	29,1	201	29,3
1970	37	103						
1971	35	101						
1972	33							
1973	32							
1974	31							
1975	30							
1976	30							

* Pour les générations 1930 à 1952, il s'agit de la descendance finale et de l'âge moyen à la maternité observés; pour les générations suivantes, les taux non observés sont supposés égaux à ceux observés au même âge en 2000.

** Pour les générations 1930 à 1952, il s'agit de la descendance finale et de l'âge moyen à la maternité observés; pour les générations suivantes, les taux non observés ont été estimés de la manière suivante : de 30 à 42 ans, prolongation pendant 3 ans de la tendance des 3 dernières années, puis gel des taux; de 43 à 49 ans, gel des taux de 2000.

Source : calculs et estimations à partir de données Insee, division des enquêtes et études démographiques.

TABLEAU 6.—ÉVOLUTION DE L'INDICATEUR CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ EN EUROPE OCCIDENTALE
(NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR FEMME)

	1980	1985	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Allemagne	1,56	1,37	1,45	1,33	1,30	1,28	1,24	1,25	1,32	1,37	1,36	1,36	1,36
Autriche	1,65	1,47	1,45	1,50	1,49	1,48	1,44	1,40	1,42	1,37	1,34	1,32	1,34
Belgique	1,68	1,51	1,62	1,66	1,65	1,61	1,56	1,55	1,59	1,60	1,59	1,61	1,66
Danemark	1,55	1,45	1,67	1,68	1,76	1,75	1,81	1,80	1,75	1,75	1,72	1,73	1,77
Espagne	2,20	1,63	1,34	1,30	1,29	1,25	1,20	1,18	1,17	1,18	1,16	1,20	1,24
Finlande	1,63	1,64	1,78	1,80	1,85	1,81	1,85	1,81	1,76	1,75	1,70	1,74	1,73
France	1,95	1,81	1,78	1,77	1,73	1,66	1,66	1,71	1,73	1,73	1,76	1,79	1,88
Grèce	2,22	1,67	1,39	1,38	1,38	1,34	1,35	1,32	1,30	1,31	1,29	1,28	1,29
Irlande	3,24	2,48	2,15	2,11	2,02	1,93	1,86	1,87	1,90	1,92	1,93	1,88	1,89
Italie	1,64	1,42	1,33	1,31	1,31	1,27	1,22	1,20	1,19	1,20	1,20	1,23	1,23
Luxembourg	1,49	1,38	1,60	1,60	1,67	1,69	1,72	1,69	1,76	1,71	1,68	1,73	1,79
Pays-Bas	1,60	1,51	1,62	1,61	1,59	1,57	1,57	1,53	1,53	1,56	1,63	1,65	1,72
Portugal	2,25	1,72	1,57	1,58	1,55	1,52	1,44	1,40	1,44	1,46	1,46	1,47	1,50
Royaume-Uni	1,89	1,80	1,89	1,82	1,79	1,76	1,74	1,71	1,73	1,72	1,71	1,68	1,65
Suède	1,68	1,74	2,13	2,11	2,09	1,99	1,88	1,73	1,60	1,52	1,50	1,50	1,54
Norvège	1,72	1,68	1,93	1,92	1,89	1,86	1,87	1,87	1,89	1,86	1,81	1,84	1,85
Suisse	1,55	1,52	1,59	1,58	1,58	1,51	1,49	1,48	1,50	1,48	1,47	1,48	1,50

NB : les nombres en italique sont des estimations provisoires.

Source : Observatoire démographique européen.

TABLEAU 7.—FÉCONDITÉ DES GÉNÉRATIONS EN EUROPE OCCIDENTALE

	Descendance finale estimée (p. 1 femme)				Âge moyen à la maternité (années)				Dernière année disponible (1)
	1950	1955	1960	1963	1950	1955	1960	1963	
Allemagne	1,72	1,67	1,65	1,57	25,8	26,5	27,1	27,6	1999
Autriche	1,87	1,76	1,69	1,65	25,4	25,8	26,5	26,9	2000
Belgique	1,83	1,83	1,84	1,80(2)	26,2	26,7	27,3	27,6(2)	1995
Danemark	1,91	1,84	1,90	1,92	26,2	27,3	28,5	28,9	2000
Espagne	2,10	1,90	1,76	1,65	27,6	27,2	27,9	28,6	1999
Finlande	1,85	1,90	1,95	1,92	27,4	28,0	28,7	29,0	2000
France	2,11	2,13	2,11	2,06	26,5	27,0	27,7	28,2	2000
Grèce	2,04	2,00	1,93	1,79	26,2	25,9	26,0	26,4	1999
Irlande	3,04	2,67	2,41	2,26	28,6	28,5	29,0	29,6	2000
Italie	1,89	1,80	1,67	1,60(2)	27,0	27,1	28,0	28,4(2)	1997
Luxembourg	1,73	1,69	1,76	1,81	26,8	27,7	28,6	29,0	2000
Pays-Bas	1,89	1,87	1,85	1,80	27,1	28,2	29,2	29,7	2000
Portugal	2,08	2,04	1,90	1,85	26,8	26,2	26,6	27,2	2000
Royaume-Uni	2,06	2,01	1,97	1,90	26,5	27,2	27,8	28,1	2000
Suède	2,00	2,03	2,04	2,00	27,2	28,0	28,6	28,7	2000
Norvège	2,09	2,05	2,09	2,08	26,2	27,1	28,1	28,4	2000
Suisse	1,79	1,75	1,77	1,71	27,2	28,1	28,7	29,1	2000

(1) Année sur laquelle sont basées les extrapolations. Les taux non observés sont supposés égaux aux taux observés aux mêmes âges au cours de la dernière année d'observation.
(2) Génération 1962.
Source : Conseil de l'Europe, 2001.

TABLEAU 8.—ÉVOLUTION DU NOMBRE D'AVORTEMENTS
ET DES INDICES ANNUELS DEPUIS 1985

Année	Nombre absolu d'avortements		Avortements pour 100 naissances vivantes	Nombre moyen d'avortements par femme (2)	Dont	
	Déclarés (1)	Estimés			1 ^{er} avortement (3)	2 ^e avortement ou plus (4)
	Données corrigées du sous-enregistrement					
1985	173 335	249 000	32,4	0,60	0,48	0,12
1986	166 797	239 000	30,7	0,57	0,45	0,12
1987	162 352	230 000	30,0	0,56	0,43	0,13
1988	166 510	230 000	29,8	0,54	0,43	0,12
1989	163 090	230 000	30,0	0,54	0,42	0,12
1990	170 428	230 000	30,2	0,53	0,40	0,13
1991	172 152	230 000	30,3	0,53	0,40	0,13
1992	167 777	227 000	30,5	0,53	0,40	0,13
1993	167 921	225 000	31,6	0,53	0,40	0,13
1994	163 180	220 000	30,9	0,52	0,39	0,13
1995	156 181	220 000	30,1	0,52	0,39	0,13
1996	162 792	220 000	30,0	0,53	0,40	0,13
1997	163 985	220 000	30,3	0,53		

(1) Avortements pour lesquels un bulletin statistique a été rempli au moment de la déclaration.
(2) Somme des taux d'avortement par âge.
(3) Y compris les avortements de femmes qui n'ont pas déclaré si elles avaient eu une grossesse antérieure.
(4) Y compris les avortements de femmes qui ont déclaré avoir eu au moins une grossesse antérieure sans en préciser le nombre et la nature de l'issue ou des issues.
Source : Ined, statistiques de l'avortement.

TABLEAU 9.—CARACTÉRISTIQUES DE LA NUPTIALITÉ ET DES DIVORCES DEPUIS 1985

Année	Nombre de mariages	Part des mariages légitimant des enfants (%)	Indicateur conjoncturel de nuptialité (1 ^{er} mariage par personne)				Nombre de divorces (3)	Indicateur conjoncturel de divortialité p. 100 mariages
			Synthèse des taux par âge (1)		Synthèse des quotients par âge (2)			
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
1985	269 419	11,4	0,53	0,54	0,69	0,73	107 505	30,5
1986	265 678	12,7	0,52	0,53	0,68	0,71	108 380	31,1
1987	265 177	14,4	0,51	0,52	0,67	0,71	106 526	31,0
1988	271 124	15,3	0,52	0,53	0,67	0,71	108 026	31,3
1989	279 900	16,7	0,54	0,55	0,67	0,71	107 357	31,5
1990	287 099	17,3	0,55	0,56	0,68	0,71	107 599	32,1
1991	280 175	18,5	0,54	0,55	0,67	0,70	106 418	33,2
1992	271 427	19,5	0,52	0,53	0,65	0,68	107 994	33,5
1993	255 190	20,7	0,49	0,50	0,62	0,65	110 757	34,8
1994	253 746	21,9	0,48	0,50	0,61	0,64	115 785	36,7
1995	254 651	22,7	0,49	0,50	0,61	0,63	119 189	38,2
1996	280 072	28,1	0,53	0,55	0,64	0,67	117 382	38,0
1997	283 984	28,8	0,54	0,56	0,64	0,68	116 158	38,0
1998	271 361	27,7	0,52	0,54	0,62	0,65	116 349	38,4
1999	286 191	27,5	0,56	0,58	0,64	0,67	116 813	38,9
2000*	305 000	29,2	0,59	0,62	0,66	0,69	114 005	38,2
2001*	304 700	28,6	0,61	0,63	0,66	0,69		

* Provisoire.

(1) Nombre de 1^{ers} mariages rapporté au nombre de personnes du même âge. Synthèse jusqu'à 50 ans.

(2) Nombre de 1^{ers} mariages rapporté au nombre de célibataires du même âge (estimation). Synthèse jusqu'à 50 ans.

(3) Divorces directs et conversions de séparations de corps. Série modifiée, qui ne tient compte que des divorces prononcés en France métropolitaine.

Sources : Insee, Division des enquêtes et études démographiques, Observatoire démographique européen et ministère de la Justice.

TABLEAU 10. – CARACTÉRISTIQUES DE LA NUPTIALITÉ DES GÉNÉRATIONS

Génération	Hommes			
	Proportion de non-célibataires à 49 ans*	Âge moyen au 1 ^{er} mariage* (ans)	Proportion de non-célibataires	
			À 24 ans	À 30 ans
1943	0,88	24,5	0,55	0,81
1948	0,87	24,5	0,56	0,80
1953	0,85	25,0	0,52	0,75
1958	0,79	26,3	0,39	0,64
1963	0,72	28,2	0,23	0,52
1965	0,70	28,9	0,19	0,47
1967	0,68	29,4	0,16	0,44
1969			0,12	0,41
1971			0,09	0,39
1973			0,08	
1975			0,06	
1977			0,06	
Génération	Femmes			
	Proportion de non-célibataires à 49 ans*	Âge moyen au 1 ^{er} mariage* (ans)	Proportion de non-célibataires	
			À 22 ans	À 28 ans
1945	0,92	22,3	0,59	0,86
1950	0,90	22,6	0,57	0,83
1955	0,87	22,9	0,53	0,77
1960	0,82	24,2	0,42	0,67
1965	0,75	26,2	0,24	0,54
1967	0,73	26,9	0,19	0,50
1969	0,71	27,6	0,15	0,46
1971			0,12	0,43
1973			0,09	0,41
1975			0,07	
1977			0,07	
1979			0,06	

* Les quotients de nuptialité non observés sont supposés se stabiliser au niveau moyen des années 1996 à 1999.
Source : calculs et estimations à partir de données Insee.

TABLEAU 11.-CARACTÉRISTIQUES DE LA MORTALITÉ GÉNÉRALE DEPUIS 1985

Année	Espérance de vie (en années)				Taux de mortalité (p. 1000 nés vivants)		Survivants à 60 ans (p. 1000 à la naissance)	
	À la naissance		À 60 ans		Infantile (1)	Néo- natale (2)	Hommes	Femmes
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes				
1985	71,3	79,4	17,9	23,0	8,3	4,6	803	913
1986	71,5	79,7	18,1	23,2	8,0	4,3	807	915
1987	72,1	80,3	18,4	23,7	7,8	4,1	814	918
1988	72,3	80,5	18,7	23,9	7,8	4,1	816	919
1989	72,5	80,6	18,8	24,0	7,5	3,8	818	920
1990	72,8	80,9	19,0	24,2	7,3	3,6	822	923
1991	72,9	81,1	19,2	24,4	7,3	3,5	824	923
1992	73,2	81,4	19,4	24,6	6,8	3,3	827	925
1993	73,3	81,4	19,4	24,6	6,5	3,1	828	924
1994	73,7	81,8	19,7	25,0	5,9	3,2	832	926
1995	73,9	81,9	19,7	24,9	4,9	2,9	836	928
1996	74,1	82,0	19,7	25,0	4,8	3,0	841	929
1997	74,5	82,3	19,9	25,2	4,7	3,0	847	931
1998	74,8	82,4	20,0	25,3	4,6	2,9	850	931
1999	75,0	82,5	20,2	25,3	4,3	2,7	852	932
2000*	75,2	82,7			4,5			
2001*	75,5	83,0			4,5			

* Provisoire.
(1) Décès avant un an pour 1000 enfants nés vivants.
(2) Décès avant 28 jours pour 1000 enfants nés vivants.
Source : Insee, division des enquêtes et études démographiques.

TABLEAU 12. — ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE EN EUROPE OCCIDENTALE EN 2000

	Espérance de vie à la naissance (années)		
	Hommes	Femmes	Écart (F-H)
Allemagne (1999)	74,7	80,7	6,0
Autriche	75,4	81,2	5,8
Belgique (1999)	74,4	80,8	6,4
Danemark	74,5	79,3	4,8
Espagne	75,5	82,7	7,2
Finlande	74,2	81,0	6,8
France	75,2	82,7	7,5
Grèce (1999)	75,5	80,6	5,1
Irlande	74,2	79,2	5,0
Italie (1998)	75,7	81,8	6,1
Luxembourg	74,9	81,3	6,4
Pays-Bas	75,5	80,5	5,0
Portugal	72,6	79,6	7,0
Royaume-Uni	75,4	80,2	4,8
Suède	77,4	81,7	4,3
Norvège	76,0	81,4	5,4
Suisse	76,9	82,6	5,7

Source : Conseil de l'Europe, 2001.

TABLEAU 13. — MORTALITÉ INFANTILE EN EUROPE OCCIDENTALE
(TAUX P. 1 000 NÉS VIVANTS)

	1980	1985	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Allemagne	12,1	9,1	7,0	6,9	6,2	5,8	5,6	5,3	5,0	4,9	4,6	4,5	n.d.
Autriche	14,3	11,2	7,8	7,5	7,5	6,5	6,3	5,4	5,1	4,7	4,9	4,3	4,8
Belgique	12,1	9,8	6,6	7,0	8,2	6,7	6,2	5,8	5,0	5,4	5,2	4,9	n.d.
Danemark	8,4	7,9	7,5	7,3	6,6	5,4	5,5	5,1	5,6	5,3	4,7	4,2	5,3
Espagne	12,3	8,9	7,6	7,2	7,1	6,7	6,0	5,5	5,5	5,0	4,8	4,5	n.d.
Finlande	7,6	6,3	5,6	5,9	5,2	4,4	4,7	3,9	4,0	3,9	4,2	3,6	3,7
France	10,0	8,3	7,3	7,3	6,8	6,5	5,9	4,9	4,8	4,7	4,6	4,3	4,5
Grèce	17,9	14,1	9,7	9,0	8,4	8,5	7,9	8,1	7,2	6,4	6,7	6,1	n.d.
Irlande	11,1	8,8	8,2	7,6	6,5	6,1	5,9	6,4	5,6	6,3	6,2	5,5	6,0
Italie	14,6	10,5	8,2	8,1	7,9	7,1	6,6	6,1	6,0	5,6	5,5	5,2	n.d.
Luxembourg	11,5	9,0	7,4	9,2	8,6	6,0	5,3	5,5	5,0	4,2	5,0	4,7	5,1
Pays-Bas	8,6	8,0	7,1	6,5	6,3	6,3	5,6	5,5	5,7	5,0	5,2	5,2	5,1
Portugal	24,3	17,8	11,0	10,8	9,3	8,7	8,1	7,5	6,8	6,4	6,0	5,6	5,5
Royaume-Uni	12,1	9,3	7,9	7,4	6,6	6,3	6,2	6,2	6,0	5,9	5,7	5,8	5,6
Suède	6,9	6,8	6,0	6,2	5,3	4,8	4,4	4,1	4,0	3,6	3,5	3,4	3,4
Norvège	8,1	8,5	6,9	6,2	5,8	5,0	5,2	4,0	4,0	4,1	4,0	3,9	3,8
Suisse	9,1	6,9	6,8	6,2	6,4	5,1	5,1	5,0	4,7	4,8	4,8	4,6	5,0

Les nombres en italique sont des estimations provisoires.
Sources : Conseil de l'Europe, 2001.

TABLEAU 14. – TAUX COMPARATIF DE MORTALITÉ (P. 100 000) PAR SEXE ET GROUPE DE CAUSES DE DÉCÈS

Causes de décès ⁽¹⁾	Hommes									
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998 ⁽²⁾	1999
23 groupes de causes										
Cancer du poumon	68	69	69	69	68	68	68	67	<i>69</i>	<i>68</i>
Cancer de l'estomac	14	13	12	12	12	11	11	11	<i>11</i>	<i>10</i>
Cancer de l'intestin	28	28	28	28	27	27	26	26	<i>27</i>	<i>27</i>
Cancer de la prostate	30	30	29	29	28	27	27	27	<i>28</i>	<i>28</i>
Autres tumeurs	165	163	163	161	157	154	153	149	<i>152</i>	<i>149</i>
Maladies ischémiques du cœur	91	91	87	86	81	81	80	76	<i>78</i>	<i>76</i>
Autres maladies du cœur	84	84	82	83	80	82	82	81	<i>83</i>	<i>82</i>
Maladies cérébro-vasculaires	65	65	61	59	55	55	53	52	<i>51</i>	<i>50</i>
Autres mal. app. circulatoire	27	26	25	25	24	24	24	24	<i>24</i>	<i>23</i>
Alcoolisme et cirrhose du foie	34	32	30	30	29	29	29	27	<i>29</i>	<i>28</i>
Diabète	9	8	8	9	8	8	9	8	<i>12</i>	<i>13</i>
Tuberculose toutes formes	2	2	2	2	1	1	1	1	<i>1</i>	<i>1</i>
Sida	8	11	12	13	14	13	9	4	<i>3</i>	<i>3</i>
Grippe	3	0	1	1	0	1	1	1	<i>2</i>	<i>2</i>
Autres maladies infectieuses et parasitaires	10	10	10	10	10	10	10	9	<i>9</i>	<i>9</i>
Autres mal. app. respiratoire	64	62	63	64	60	62	64	64	<i>65</i>	<i>66</i>
Autres troubles mentaux et maladies du système nerveux	29	28	28	27	28	28	28	29	<i>33</i>	<i>34</i>
Autres maladies app. digestif	26	25	25	25	24	24	23	23	<i>24</i>	<i>23</i>
Autres maladies	37	36	34	35	35	34	34	33	<i>34</i>	<i>35</i>
Accidents circulation routière	26	24	22	22	20	20	19	19	<i>20</i>	<i>20</i>
Suicides	29	29	29	30	30	29	27	27	<i>26</i>	<i>25</i>
Autres morts violentes	48	46	46	44	42	41	40	40	<i>41</i>	<i>41</i>
Causes de décès non déclarées ou mal définies	50	48	48	45	46	43	45	44	<i>48</i>	<i>47</i>
6 grands groupes de causes										
Tumeurs	305	303	301	299	291	288	286	280	<i>286</i>	<i>282</i>
Maladies cardiovasculaires	267	265	255	254	240	241	239	233	<i>235</i>	<i>231</i>
Maladies infectieuses et parasitaires, mal. app. resp.	86	85	87	90	85	88	86	79	<i>80</i>	<i>80</i>
Autres maladies	135	129	125	125	124	123	122	121	<i>131</i>	<i>134</i>
Morts violentes	102	99	97	96	92	90	86	86	<i>87</i>	<i>86</i>
Causes de décès non déclarées ou mal définies	50	48	48	45	46	43	45	44	<i>48</i>	<i>47</i>
Toutes causes	945	930	913	909	878	872	865	843	<i>868</i>	<i>861</i>

(1) Taux comparatif suivant la population standard européenne (selon la définition proposée par l'OMS jusqu'en 1991). Le contenu de chaque groupe de causes de décès est précisé dans *Population*, 55(3), 2000, p. 474.

(2) Les chiffres de 1998 et 1999 sont en italique en raison d'une rupture de série due au changement du mode de calcul des taux par rapport aux années précédentes.

Source : F. Meslé d'après données Inserm.

TABLEAU 14. – TAUX COMPARATIF DE MORTALITÉ (P. 100 000) PAR SEXE ET GROUPE DE CAUSES DE DÉCÈS

Causes de décès ⁽¹⁾	Femmes									
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998 ⁽²⁾	1999
23 groupes de causes										
Cancer du poumon	7	8	8	8	8	9	9	9	<i>10</i>	<i>11</i>
Cancer de l'estomac	6	5	5	5	5	4	4	4	<i>4</i>	<i>4</i>
Cancer de l'intestin	16	16	16	16	16	15	15	15	<i>16</i>	<i>15</i>
Cancer du sein	28	28	28	28	28	28	28	28	<i>27</i>	<i>28</i>
Cancer de l'utérus	8	8	8	8	8	7	7	7	<i>7</i>	<i>7</i>
Autres tumeurs	68	68	68	68	66	66	66	65	<i>65</i>	<i>65</i>
Maladies ischémiques du cœur	39	39	37	37	34	33	33	31	<i>32</i>	<i>30</i>
Autres maladies du cœur	59	59	58	58	56	57	56	54	<i>56</i>	<i>54</i>
Maladies cérébro-vasculaires	48	47	44	42	39	38	38	36	<i>36</i>	<i>35</i>
Autres mal. app. circulatoire	13	12	12	12	11	11	11	10	<i>11</i>	<i>10</i>
Alcoolisme et cirrhose du foie	12	11	10	10	10	10	10	10	<i>9</i>	<i>9</i>
Diabète	7	7	7	7	7	6	6	6	<i>9</i>	<i>9</i>
Tuberculose toutes formes	1	1	1	1	1	1	1	1	<i>1</i>	<i>1</i>
Sida	1	2	2	3	3	3	2	1	<i>1</i>	<i>1</i>
Grippe	2	0	1	1	0	1	1	1	<i>2</i>	<i>1</i>
Autres maladies infectieuses et parasitaires	6	6	6	6	6	6	6	6	<i>6</i>	<i>5</i>
Autres mal. app. respiratoire	28	27	28	29	27	28	29	29	<i>30</i>	<i>29</i>
Autres troubles mentaux et maladies du système nerveux	23	22	21	22	22	23	23	24	<i>27</i>	<i>29</i>
Autres maladies app. digestif	17	17	17	16	15	15	15	15	<i>15</i>	<i>15</i>
Autres maladies	27	27	26	27	26	27	26	23	<i>26</i>	<i>26</i>
Accidents circulation routière	9	8	8	8	7	7	7	6	<i>7</i>	<i>7</i>
Suicides	10	10	10	11	10	10	9	9	<i>8</i>	<i>9</i>
Autres morts violentes	25	25	24	23	22	22	21	20	<i>22</i>	<i>22</i>
Causes de décès non déclarées ou mal définies	32	30	30	29	28	28	29	27	<i>30</i>	<i>29</i>
6 grands groupes de causes										
Tumeurs	134	133	132	133	130	130	130	127	<i>130</i>	<i>131</i>
Maladies cardiovasculaires	159	157	151	149	140	139	138	131	<i>135</i>	<i>130</i>
Maladies infectieuses et parasitaires, mal. app. respiratoire	38	36	38	40	37	38	39	37	<i>38</i>	<i>37</i>
Autres maladies	86	84	80	82	81	81	80	77	<i>87</i>	<i>88</i>
Morts violentes	44	43	41	41	39	39	37	36	<i>37</i>	<i>37</i>
Causes de décès non déclarées ou mal définies	32	30	30	29	28	28	29	27	<i>30</i>	<i>29</i>
Toutes causes	493	484	472	475	454	455	452	435	<i>457</i>	<i>452</i>

⁽¹⁾ Taux comparatif suivant la population standard européenne (selon la définition proposée par l'OMS jusqu'en 1991). Le contenu de chaque groupe de causes de décès est précisé dans *Population*, 55(3), 2000, p. 474.

⁽²⁾ Les chiffres de 1998 et 1999 sont en italique en raison d'une rupture de série due au changement du mode de calcul des taux par rapport aux années précédentes.

Source : F. Meslé d'après données Inserm.